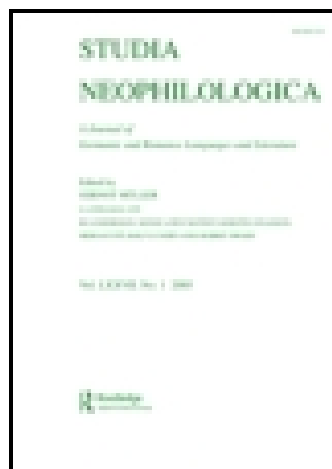




Studia Neophilologica

Publication details, including instructions for authors and subscription information:

<http://www.tandfonline.com/loi/snec20>

Le genre des noms de villes en français

Roland Edwardsson

Published online: 21 Jul 2008.

To cite this article: Roland Edwardsson (1968) Le genre des noms de villes en français, *Studia Neophilologica*, 40:2, 265-316, DOI: [10.1080/00393276808587411](https://doi.org/10.1080/00393276808587411)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00393276808587411>

PLEASE SCROLL DOWN FOR ARTICLE

Taylor & Francis makes every effort to ensure the accuracy of all the information (the "Content") contained in the publications on our platform. However, Taylor & Francis, our agents, and our licensors make no representations or warranties whatsoever as to the accuracy, completeness, or suitability for any purpose of the Content. Any opinions and views expressed in this publication are the opinions and views of the authors, and are not the views of or endorsed by Taylor & Francis. The accuracy of the Content should not be relied upon and should be independently verified with primary sources of information. Taylor and Francis shall not be liable for any losses, actions, claims, proceedings, demands, costs, expenses, damages, and other liabilities whatsoever or howsoever caused arising directly or indirectly in connection with, in relation to or arising out of the use of the Content.

This article may be used for research, teaching, and private study purposes. Any substantial or systematic reproduction, redistribution, reselling, loan, sub-licensing, systematic supply, or distribution in any form to anyone is

expressly forbidden. Terms & Conditions of access and use can be found at
<http://www.tandfonline.com/page/terms-and-conditions>

Le genre des noms de villes en français

Introduction

« Le genre des noms géographiques paraît livré à l'arbitraire. »¹

« ... le choix du genre des noms de villes paraît être une question de goût personnel, voire de caprice. »²

« De bonnes règles? Il semble bien qu'ici il n'y en ait point. »³

« Il n'existe pas de règle qui permette de deviner leur genre. »⁴

Voilà quelques citations qui pourraient facilement décourager celui qui se trouve sur le point d'entreprendre une étude traitant du genre des noms de villes en français. C'est peut-être à cause d'une attitude aussi résignée vis-à-vis du problème que les linguistes et les grammairiens, à quelques exceptions près, l'ont presque totalement négligé. Peut-être a-t-on pensé qu'il était impossible de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, peut-être a-t-on trouvé que le problème ne valait pas la peine d'être examiné, le seul résultat accessible étant un chiffre de pourcentage pour le masculin et un autre chiffre pour le féminin; perspective qui, évidemment, ne pourrait enthousiasmer aucun linguiste ambitieux. La plupart se sont donc contentés de faire en passant quelques remarques, basées, le plus souvent, sur des suppositions, et c'est particulièrement sur la nature de la terminaison des différents noms de villes que ces spéculations ont été concentrées.

C'est M. Bengt Hasselrot⁵ qui a montré que ce sujet n'est nullement aussi dépourvu d'intérêt que ses précurseurs ont pu le faire croire, et c'est lui qui, le premier, a fait observer que le choix du genre relève aussi, en partie, de la stylistique et de la syntaxe. Nous aurons souvent l'occa-

¹ Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française II*, Paris, 1894, p. 49.

² Hasselrot, *Le genre des noms de villes en français*, *Studia Neophilologica* XVI, 1943/44, p. 211.

³ Grevisse, *Problèmes de langage I*, Paris, 1961, p. 338.

⁴ Wagner/Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, 1962, § 35, 3, p. 54.

⁵ *Op. cit.*, pp. 201-219.

sion de revenir à M. Hasselrot. Son article sera pris comme point de départ à plusieurs reprises, car c'est la seule étude sérieuse qui ait été faite dans ce domaine jusqu'ici.

M. Hasselrot commence son article par un résumé de ce qu'ont dit les grammairiens, depuis Pierre Ramus jusqu'à M. Grevisse, sur le genre des noms de villes et dans ce résumé ne manque, il nous semble, qu'une seule étude d'importance : celle de Plattner¹. Pour nous, il serait donc inutile de répéter ces faits ici, mais, par la suite, il nous faudra parfois réexaminer quelques-unes de ces opinions, surtout en ce qui concerne l'influence de la terminaison. Suit, dans l'article de M. Hasselrot, une imposante liste d'exemples couvrant sept siècles, où est démontré, de façon irréfutable, combien le choix du genre des noms de villes est fortuit. Une page est consacrée à l'emploi de *tout* devant un nom de ville, une autre à l'emploi de *vieux* dans la même position, une autre encore aux cas où le nom est accompagné d'un qualificatif qui le restreint en extension. M. Hasselrot traite aussi des noms de villes personnifiées et des noms du type *Bruges-la-Morte*, pour ne mentionner que les parties les plus importantes de son étude.

Que pourrions-nous prétendre ajouter à ce sujet après cet article pénétrant et richement documenté? Admettons tout de suite que maintes fois nous ne pourrions que confirmer les observations faites par M. Hasselrot et notre contribution se limitera à quelques notes additionnelles. Ce qui nous a paru désirable, pourtant, c'est une stricte systématisation du sujet et dans notre étude nous avons suivi, autant que possible, la méthode structurale de M. Togeby, employée dans *Fransk Grammatik*². Parfois des critères sémantiques seront pourtant indispensables. Nous avons aussi tenu compte de certains aspects du problème jusqu'ici non observés et non commentés. Nous espérons également pouvoir présenter quelques statistiques, demandées par M. Hasselrot lui-même, mais qui ne sont pas, en tous points, favorables à ses opinions.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la publication de l'article de M. Hasselrot, mais les grammaires continuent de garder leur mutisme sur les détails de ce problème. On recommande très fréquemment d'avoir recours à la « circonlocution » *la ville de* pour éviter la difficulté de l'accord. Cette recommandation n'est guère suivie par l'usage et nous

¹ *Études de grammaire et de littérature françaises*, Karlsruhe, 1895, pp. 103-114 et 221-234.

² København, 1965, pp. 82-85.

espérons pouvoir montrer plus tard qu'elle est même d'un profit assez douteux.

Il n'y a que M. Togeby qui ait reconnu l'importance de la question en lui consacrant pas moins de quatre grandes pages dans sa grammaire récente, ce qui, bien entendu, comparé aux minuscules paragraphes chez d'autres, est remarquable. L'intérêt de M. Togeby pour les noms propres n'est pourtant pas nouveau¹ et son opinion sur les noms de villes et leur genre est déjà exprimée dans sa *Structure immanente de la langue française*². Ce passage est si important que nous nous permettons d'en citer une grande partie :

« Nous croyons que la plupart des problèmes qui s'attachent au genre des noms de villes se résolvent si l'on admet qu'elles n'en ont pas. Les grammairiens recommandent en effet d'éviter l'accord direct par la périphrase *la ville de*; l'accord ne semble donc pas naturel pour ces noms. Et si une construction a quand même réuni un nom de ville et un mot qui doit s'y accorder par son genre, les deux genres sont possibles : le masculin parce que c'est le genre extensif ou neutre, le féminin parce qu'on pense à *la ville*. L'article de M. Hasselrot est la meilleure preuve que les noms de villes n'ont pas de genre :

1. L'état de choses chaotique qui règne depuis des siècles ...

2. L'emploi du féminin là où *la ville* est manifestement sous-entendu ... : 1^o épithète postposée : *Bruges-la-Morte*, 2^o épithète de nature : *la vieille Lausanne*, 3^o construction à distance (attribut) : *Lausanne n'est pas belle*.

3. L'emploi du masculin quand le nom de ville est accompagné d'un qualificatif qui en restreint l'extension : 1^o un quartier : *le vieux Lausanne* ..., 2^o un aspect historique : *le Lausanne de demain*, 3^o la population : *tout Rome*, 4^o avec l'article indéfini : *Il n'y a qu'un Trouville*. Pour nous il s'agit dans ces derniers cas du masculin extensif ou neutre ... genre qu'on emploie forcément aussi quand d'autres mots dépourvus de genre sont employés dans une construction d'accord. »

Nous croyons aussi qu'il faut tenir pour fondamental le principe selon lequel les noms de villes sont dépourvus de genre. Dire qu'un nom de ville est masculin ou féminin serait inexact; il s'agit toujours de rendre compte de l'emploi du genre dans les cas où un mot s'accorde avec un nom de ville et ces cas sont extrêmement nombreux, contrairement à ce que laisse supposer M. Togeby³. Il est pourtant impossible de prouver

¹ Voir p. ex. *Bidrag til propriernas syntaks*, In memoriam Kr. Sandfeld, København, 1943, pp. 241-253.

² Copenhague, 1951, pp. 217-218.

³ Cf. aussi *Fransk Grammatik*, p. 67 : « Når de undtagelsevis indgår i sådanne konstruktioner ... » (souligné par nous).

ce principe par les trois points de M. Togeby cités ci-dessus, et tous les problèmes ne sont malheureusement pas résolus, ce principe une fois reconnu. L'usage est beaucoup plus complexe et quelques objections à ces « preuves » peuvent être faites immédiatement :

- a. L'épithète de nature se met parfois au masculin. On trouverait difficilement **la malheureuse Berlin* par exemple.
- b. La plupart des linguistes qui se sont prononcés en la matière soutiennent que l'adjectif comme attribut se met au masculin. D'après eux, il faut donc dire *Lausanne n'est pas beau*.
- c. Le masculin n'est nullement seul à être employé quand on veut indiquer un aspect historique d'une ville. (Dans *Fransk Grammatik* M. Togeby prononce une opinion contraire : « Vid efterstillet præpositionsled ... er femininum det almindeligste »¹.)
- d. L'emploi de *tout* est obligatoire même si l'on pense à *la ville*, pas seulement à la population.
- e. Dire que l'article indéfini *un* est de rigueur devant un nom de ville ne correspond pas à la réalité.

Nous ne croyons donc pas qu'il soit possible de réduire la question à quelques dénominateurs communs qui couvrent tous les aspects, et toutes ces objections donnent une idée de la complexité du problème. Il faudra étudier individuellement chaque emploi et c'est ce que nous nous proposons de faire maintenant, en présentant d'abord, par un tableau, les différents aspects qui seront traités.

1. L'accord du participe passé.
2. Le nom de ville est représenté par un pronom personnel.
3. L'accord de l'adjectif en fonction d'attribut ou d'apposition.
4. L'accord du substantif en fonction d'attribut ou d'apposition.
5. Le nom de ville est précédé par une épithète de nature.
6. Le nom de ville est suivi de l'article défini + adjectif.
7. Le nom de ville est précédé ou suivi d'un terme qui le restreint en extension :
 - 7a. Le nom de ville est précédé par *vieux*.
 - 7b. Le nom de ville est précédé par *nouveau*.
 - 7c. Le nom de ville est précédé ou suivi d'un adjectif autre que *vieux* ou *nouveau*.
8. Le nom de ville est précédé par *grand*.
9. Le nom de ville est précédé par *petit*.

¹ § 95, 2, p. 84.

- 10a. Le nom de ville est précédé par *tout*.
- 10b. Le type *le Tout-Paris*.
11. Le nom de ville est suivi d'un adjectif ou d'un complément déterminatif qui désignent une certaine époque de la ville.
12. Le nom de ville est précédé par l'article indéfini.
13. Le nom de ville est précédé par un adjectif démonstratif.
14. Le nom de ville désigne un événement.
15. Le nom de ville désigne une équipe de football, etc.
16. Le nom de ville désigne une bourse.
17. Le nom d'une capitale désigne le gouvernement.
18. La circonlocution « la ville de ».

Conclusions.

1. L'accord du participe passé

Lorsqu'un mot est accordé avec un nom de ville, il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'un participe passé qui peut prendre différentes positions. P. ex. :

Conjugué après le verbe *être* : *Stockholm est situé* à la fois sur le continent et sur un archipel de treize îles. (*Le Monde* 30 juin 1965, p. 11)

Comme attribut avec des verbes autres que *être* : *Narbonne reste tirillée* entre diverses influences. (*La France : Géographie, Tourisme*. Tome 1, p. 320)¹

Comme attribut, le nom de ville étant objet direct : Elles trouvèrent *Smolensk abandonnée*. (Maurois : *Histoire de France II*, Michel 1958, p. 108)

Déterminant le sujet de la principale : Et quand bien même *Dakar, écrasée* d'obus, devrait finalement se rendre aux Britanniques ... (de Gaulle : *L'Appel*, Livre de poche, p. 125)

Il faut souligner le caractère orthographique de cet accord. Dans la langue parlée il n'y a aucune différence entre *occupé* et *occupée*, entre *situé* et *située* et les participes où s'entend cette différence entre masculin et féminin sont peu nombreux (*pris, détruit, construit*, etc.).

L'influence sur le choix du genre exercée par la position syntaxique du participe passé accordé étant négligeable, c'est ici que nous voulons étudier l'influence éventuelle de la terminaison. Il y a ceux qui déclarent que les noms de villes sont en général masculins, ou du moins que le masculin est toujours correct :

¹ Cet ouvrage (Larousse 1951/1952) dont plusieurs exemples seront cités sera appelé par la suite *La France* (1 ou 2) tout court.

« Dans le doute, le masculin l'emporte toujours, surtout dans l'usage moderne ... L'usage du masculin est toujours correct. » (Thérive)¹

« ... le masculin tient la corde même quand le nom a une finale féminine ». (Fischer/Hacquard)²

L'opinion opposée n'est pas difficile à trouver :

« Offenbar besteht die Sprachneigung Städtenamen, gleichviel welcher Endung, als Feminina aufzufassen. » (Körting)³

Mais la plupart ont divisé les noms de villes en deux groupes : ceux dont la finale est un *e muet* et ceux qui ont une terminaison masculine. Nombreux sont ceux qui préconisent le féminin pour le premier groupe et le masculin pour l'autre.

« Les noms de villes terminés par *-e, -es*, sont ordinairement féminins ... Les autres noms sont généralement masculins. » (Robert)⁴

On trouve le même avis chez p. ex. Grotkass⁵, Regula⁶, Grammaire Larousse⁷.

Pernot et M. Høybye affirment que, pour les noms ayant une finale masculine, le féminin est exclu :

« Dans le cas de finale masculine, le masculin seul est possible. » (Pernot)⁸

« ... on ne voit jamais les noms de villes masculins traités comme féminins. » (Høybye)⁹

D'autres encore ont proposé des solutions beaucoup plus compliquées dont il n'est pas nécessaire de rendre compte d'une manière détaillée¹⁰, mais, en même temps, quelques-uns ont cru pouvoir affirmer que toutes ces règles ne sont guère suivies et que la finale n'a aucune influence sur le genre :

« La désinence est sans importance. Que le nom de ville ait pour finale une voyelle, orale ou nasale, sonore ou muette, qu'il se termine par une consonne ou quelque assemblage de consonnes, peu importe. » (Plattner)¹¹

¹ *Querelles de langage II*, Paris, 1933, p. 66. Cf. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, 1956, p. 426.

² *A la découverte de la grammaire française*, Paris, 1959, p. 79.

³ *Der Formenbau des französischen Nomens in seiner geschichtlichen Entwicklung*, Paderborn, 1898, § 19, g, p. 108.

⁴ *Grammaire française*, Groningue, 1909, p. 89.

⁵ *Beiträge zur Syntax der französischen Eigennamen*, Erlangen, 1886, p. 49.

⁶ *Grammaire française explicative*, Heidelberg, 1957, § 55 B II, 3, p. 60.

⁷ Paris, 1964, § 253 c), p. 169.

⁸ *Le genre des substantifs en français*, Paris, 1930, § 28, p. 44.

⁹ *L'accord en français contemporain*, Copenhague, 1944, § 62, p. 69.

¹⁰ Cf. Bidot, *La clef du genre des substantifs français*, Poitiers, 1925, p. 10.

¹¹ *Op. cit.*

Passons maintenant aux constatations de M. Hasselrot. Voici le paragraphe qui résume ses observations sur l'accord « lexicologique » :

« Tout au plus peut-on dire, d'après les exemples modernes surtout, que le féminin semble l'emporter. Le cas où les noms à terminaison masculine sont traités comme féminins, sont, par rapport au cas inverse, dans la proportion de 5 à 3 environ. (En réalité, la prédominance du féminin est sans doute plus marquée encore ... Il faudrait d'ailleurs une statistique impartiale, tandis que je me suis concentré sur les exemples aberrants. »¹

Comment pourrait-on établir une statistique « impartiale » dans ce domaine? D'abord, nous croyons qu'on peut éliminer les exemples des guides touristiques, car l'énumération des villes et l'accord des participes (dans la majorité des cas c'est le mot *situé(e)*) sont faits, le plus souvent, d'une façon mécanique; un genre peut être mis en système. Dans *Guide de la France* (Guides de poche 1961) et dans le livre *France des Guides bleus* (Hachette 1961), par exemple, la majorité pour le masculin est écrasante, tandis que, dans les *Guides Michelin*, on trouve des livres où la féminisation est érigée en règle et d'autres où domine complètement le masculin. Pour voir l'influence éventuelle des terminaisons sur le choix du genre, ces sources sont donc totalement dépourvues d'intérêt.

Le cas du *Grand Larousse Encyclopédique* est un peu différent; là, on peut supposer que les articles sur les différentes villes ont été écrits par un grand nombre d'auteurs différents et la variété est plus grande. Puisque le nombre d'articles qui traitent d'une ville présentant un participe passé accordé avec le nom de cette ville est assez grand et que ces chiffres ont un certain intérêt, nous nous permettons de les présenter :

Nombre total 661: masculins 130, féminins 531.

En outre, nous avons trouvé les inconséquences suivantes :

Ainsi, *Dunkerque* est devenu l'un des grands centres sidérurgiques ... *Dunkerque* ... aurait été fondée ... (Tome 4, p. 270,2)

Fondée en 1869, *Kemi* est devenu un centre industriel important ... (Tome 6, p. 457,2)

Longtemps caractérisé par ... *Marseille* est ... devenu un port où ... *Marseille* est bien gouvernée ... (Tome 7, p. 122,3 et 124,2)

Québec fut doté d'un collège ... Devenue anglaise ... *Québec* fut administrée ... (Tome 8, p. 947,1)

Rouen est situé au point de transbordement entre ... Prise après un long siège ... *Rouen* chasse les Anglais ... (Tome 9, p. 393,3 et 395,1)

Bien que très endommagé en 1940, *Saumur* a repris de son importance ...

¹ *Op. cit.*, p. 211.

Pendant la Révolution, *Saumur* fut prise par les Vendéens ... (Tome 9, 619,1 et 2)

Bien pourvu d'installations ... *Szczecin* a une capacité ... Petit village de pêcheurs wendes, *Szczecin* fut colonisée ... (Tome 10, p. 124,1)

Parmi les 130 noms masculins, il n'y en a que cinq qui ont la finale *-e* ou *-es* : *Bitche*, *Londres*, *Nantes*, *Tamatave* et *Tarbes*. Mentionnons parmi les autres : *Berlin*, *Bordeaux*, *Boston*, *Dublin*, *Lyon*, *Paris*, *San Francisco*, *Tokyo*, *Toulon*.

Sur les 661 noms étudiés, 160 ont la finale *-e* ou *-es* et ils sont tous féminins, exception faite des cinq mentionnés ci-dessus.

Restent 376 noms dont la finale est autre que *-e* ou *-es* et qui sont traités comme féminins. Mentionnons parmi ceux-là : *Amsterdam*, *Bucarest*, *Budapest*, *Damas*, *Dijon*, *Hambourg*, *Madrid*, *Moscou*, *New York*, *Oslo*, *Pékin*, *Rabat*, *Reims*, *Stockholm*, *Strasbourg*, *Tunis*, *Zurich*.

Les conclusions qu'on peut tirer de ces chiffres sont les suivantes :

Quatre noms sur cinq sont féminins.

Les noms, dont la finale est *-e* ou *-es*, sont, dans 96 % des cas, féminins.

Les noms dont la finale est autre que *-e* ou *-es* sont souvent traités comme féminins.

Le *Grand Larousse* est pourtant un seul ouvrage avec un nombre fixe de collaborateurs ayant chacun sa façon d'écrire et nous avons pensé qu'il fallait atteindre un degré plus haut d'impartialité. A cet effet, nous avons noté minutieusement tous les exemples qui sont tombés sous nos yeux pendant les quelque cinq années que ce problème nous a occupé. Evidemment, il nous a fallu rechercher une certaine espèce de littérature, car si nous nous étions contenté de romans et de journaux en général, nos matériaux auraient été assez défectueux. Nous avons donc aussi parcouru des livres et des revues géographiques et historiques où les exemples sont un peu plus fréquents. Ainsi avons-nous recueilli plus de deux mille exemples d'un participe passé accordé avec un nom de ville, répartis sur 390 noms différents. Voici le résultat :

Nombre total 2158: masculins 885 (= 41 %), féminins 1273 (= 59 %). Environ six exemples sur dix sont donc du genre féminin. Mais, il est plus intéressant d'étudier la répartition des deux genres sur les différentes terminaisons :

Nombre d'exemples avec la terminaison *-e* ou *-es* 619: masculins 100 (= 16 %), féminins 519 (= 84 %).

Nombre d'exemples avec une terminaison autre que *-e* ou *-es* 1539: masculins 793 (= 51 %), féminins 746 (= 49 %).

Nous constatons que, pour les noms dont la terminaison est *-e* ou *-es*, le féminin a une position très forte. Cinq fois sur six le nom est au féminin. Pour les noms qui ont une autre terminaison, au contraire, la répartition est sensiblement du même ordre.

Le cas où les noms à terminaison autre que *-e* ou *-es* sont traités comme féminins, sont, par rapport au cas inverse, dans la proportion de 3 à 1 environ, et les chiffres de M. Hasselrot doivent, conformément à ses propres soupçons, être corrigés sur ce point.

Même si l'on était d'avis que le mot *ville* est très important pour le choix du féminin, il est difficile de comprendre pourquoi on penserait si souvent à *ville* quand il y a un nom avec la terminaison *-e* ou *-es*, tandis qu'on se permet fréquemment d'employer le « neutre » dans d'autres cas. Compte tenu des chiffres présentés ci-dessus, on est vraiment tenté d'attribuer un certain rôle à la terminaison. Ce qui pourrait nous faire hésiter un peu, c'est naturellement l'avis si souvent répété que c'est peine perdue que de ranger les différentes terminaisons en masculines et en féminines.

« On enseigne souvent que les mots terminés en *-e* (dans l'orthographe) sont des féminins. Rien n'est plus erroné ... En réalité, rien ne peut guider le locuteur. »¹

M. Hasselrot dit que les exceptions à cette règle « se comptent par centaines »² et M. Togeby fait table rase de toutes nos anciennes illusions concernant le caractère féminin de la terminaison *-e*. Que les noms de villes en *-e* soient plus féminins que les autres, il le nie catégoriquement³, mais ce qui étonne le plus, c'est l'affirmation suivante sur les substantifs en général :

« En regel om, at de fleste ord på *-e* er femininum, er intetsigende, da det drejer sig om ca. 55 %. »⁴

Malheureusement, M. Togeby ne dit pas d'où vient ce chiffre et cela rend la discussion plus difficile.

¹ Sauvageot, *Français écrit, français parlé*, Paris, 1962, p. 83.

² *Op. cit.*, p. 205.

³ *Fransk Grammatik*, § 92, p. 82.

⁴ « Une règle disant que la plupart des mots en *-e* sont féminins ne nous apprend rien, puisqu'il s'agit de 55 % environ ». *Ibid.*, § 23, p. 19.

Si l'on reconnaît, comme le fait M. Togeby, que les mots se terminant en voyelle + *e* ou en double consonne + *e* sont presque exclusivement féminins et les mots en *-age* et en *-isme* presque toujours masculins et si l'on exclut ces mots d'une statistique, quelles sont les proportions des autres mots en *-e*? Nous avons compté les mots dans le *Petit Larousse* (édition 1966) et voici le résultat :

Nombre total 6935: masculins 2415 (= 35 %), féminins 4520 (= 65 %). Si nous comptons aussi les mots exclus, nous nous éloignons encore plus des chiffres de M. Togeby, les mots en voyelle + *e* plus ceux en double consonne + *e* étant plus nombreux que les mots en *-age* et en *-isme*.

Dire que les mots en *-e* sont féminins, c'est évidemment une généralisation, mais on peut tout de même continuer à considérer cette finale comme féminine puisque 65 %, c'est une grande majorité. Nous sommes convaincu que c'est cette tendance à concevoir la terminaison *-e* comme féminine qui a été décisive pour la prédominance féminine quand nous avons un nom de ville pourvu de cette terminaison. L'impression phonétique a certainement un rôle à jouer ainsi que l'orthographe, et nous souscrivons volontiers aux affirmations suivantes :

« ... inconsciemment le sujet parlant est amené à classer les substantifs en les répartissant d'après leur forme. »¹

« La plupart des finales éveillent chez un Français, par leur son et aussi par leur orthographe, le sentiment du masculin ou du féminin. »²

Si nous nous demandons, pour conclure ce chapitre, s'il y a des noms de villes qui sont *toujours* pourvus du même genre, nous serions tenté de répondre par la négative, car, avec le temps, on trouverait des exceptions à tout. Mais il est sûr qu'il est très difficile de trouver *Rome* et les noms précédés de l'article *la* (*La Rochelle, La Haye, La Havane*, etc.) au masculin³, et de trouver les noms précédés de *le* (*Le Havre, Le Caire, Le Creusot*, etc.) au féminin. Si nous nous contentons de constater des préférences seulement, il faut dire que *Paris, Lyon, Berlin*, sont presque toujours masculins, *Toulouse, Florence, Naples, Venise, Vienne*, presque toujours féminins.

¹ Sauvageot, *Op. cit.*, p. 83.

² Pernot, *Op. cit.*, § 10, p. 17-18.

³ Cf. « Rome était mêlé à ses souvenirs d'enfance; c'était même, bien avant Londres, la première grande ville qu'il avait connue. » (Larbaud, *Jaune bleu blanc*, Œuvres, Pléiade, p. 862.)

2. Le nom de ville est représenté par un pronom personnel

Les cas où un nom de ville est représenté par un pronom personnel au féminin sont innombrables :

Moscou s'agrandit, se construit, se rationalise, cherche à quitter l'aspect de gros village qu'*elle* avait naguère ... (*Le Monde* 14 févr. 1965, p. 1)

On sait qu'*Orléans* a voué un culte fidèle à l'héroïne qui *la* sauva des Anglais au printemps de 1429. (*Les Albums des Guides bleus : Orléanais*, Hachette 1956, p. 119)

Aix qui ... en *elle-même* est un véritable musée d'architecture. (*Aspects de la France : Aix-en-Provence*, Arthaud 1953, p. 24)

Même *Paris* est de temps en temps représenté par *elle* :

Paris est à l'Europe ce qu'était Athènes à la Grèce lorsque les arts y triomphaient : *elle* fournit des artistes à tout le reste du monde ... (*Histoire de France II*, Larousse 1954, p. 40)

Moscou, Budapest, Londres et bien d'autres capitales ou grandes villes industrielles ont des équipes de renom. Pendant un demi-siècle, *Paris* a eu, *elle* aussi, des clubs dignes de son importance. (*Constellation*, nov. 1965, p. 162)

Il est difficile de protester contre celui qui prétend qu'ici on pense manifestement à « la ville ». Est-ce que le féminin est donc seul possible? A en croire M. Togeby, il paraît que oui : « Ved pronominel henvisning bruges altid femininum. »¹

Ce qui est fâcheux et ce qui complique un peu les choses, c'est que les pronoms masculins, *il*, *le*, *lui*, etc. ne sont pas du tout exclus. Nous en avons trouvé des exemples avec les noms de villes suivants (sauf pour *Cherbourg* et *Paris*, il s'agit de cas isolés) :

Aix-les-Bains	Liège	Saint-Amand
Angoulême	Londres	Saint-Etienne
Auch	Marseille	Saint-Flour
Aurillac	Milan	Saint-Malo
Bayeux	Montélimar	Saint-Maximin
Berlin	New York	Stalingrad
Caen	Orléans	Stettin
Le Caire	Paris	Stockholm
Châlons-sur-Marne	Pau	Strasbourg
Châtellerault	Périgueux	Tel-Aviv
Cherbourg	Poitiers	Tobrouk
Chicago	Reims	Tokyo
Clermond-Ferrand	Riom	Tours
Grenoble	Roanne	Troyes
Le Havre	Rome	Turin
Lézignan	Rouen	

¹ *Fransk Grammatik*, § 95, 6, p. 85.

Voici quelques exemples :

... *Liège* sera roman parce qu'il se trouve sur territoire wallon. (Saussure : *Cours de linguistique générale*, Payot 1962, p. 269)

M. Kennedy a besoin de New York mais *New York* a-t-il besoin de M. Kennedy? (*L'Express* 29 sept. 1964, p. 13)

Israël prépare un film « *Tel-Aviv brûle-t-il?* »¹ (*Le Monde* 28 juin 1967, p. 4, 6)

Berlin est à nous. Nous le prendrons quand il nous plaira. (*Constellation*, avril 1965, p. 190)

Auch, lui, tient sous sa dépendance l'altière place de Lectoure. (*La France : un portrait en couleurs*, Odé 1959, p. 154)

Saint-Malo, ni breton, ni français, qui fier d'être *lui-même*, prêtait de l'argent aux rois. (*Contacts avec le monde : Voici la Bretagne*, Flammarion 1961, p. 18)

Dans un petit nombre de nos exemples (*Caen, Cherbourg, Le Havre, Marseille, Stettin*), il serait possible d'expliquer le masculin par l'influence du mot *port*. Par exemple :

Cherbourg ... est situé en plein cœur du trafic maritime ... Malheureusement, *il* ne parvient plus ... à attirer de nouvelles compagnies ... (*Le Monde* 21 avril 1965, p. 17)

Aussi, *Marseille* attache-t-il la plus grande importance à l'aménagement du Rhône. (*La France I*, p. 295)

Mais pour le reste, il serait impossible de trouver une explication analogue. Ce qui est prouvé, à notre avis, par cette quantité relativement grande d'exemples du masculin, c'est que, même si *elle* reste la règle pour la représentation pronominale, ce n'est pas forcément une pensée à *ville* qui est toujours derrière le choix de ce pronom.

Dans ce domaine aussi, nous serions tenté d'attribuer un certain rôle à l'impression phonétique et orthographique, car n'est-il pas frappant que la plupart des noms de notre liste ci-dessus ont un « aspect masculin » très net? Les noms se terminant par un *-e* muet sont vite comptés. Parmi ces noms c'est évidemment *Rome* qui étonne le plus. L'exemple est cité par Sandfeld (Pronoms § 281) et il est, pour emprunter les termes de M. Togeby, « højest besynderligt »² :

¹ Cet exemple étant formé sur le modèle *Paris brûle-t-il?*, *il* est indispensable.

² *Fransk Grammatik*, § 92, p. 82.

Vous me demandez comment il se fait que *Rome* ne m'attire pas. *Il* m'attire et très fort. Mais j'attends d'être deux pour *le* visiter. (Coulevain: *Noblesse américaine*, Libr. Ollendorff 1903, p. 234). [A la p. 231 du même livre, il y a un exemple identique].

3. L'accord de l'adjectif en fonction d'attribut ou d'apposition

« ... le masculin tend à se généraliser surtout quand il y a un adjectif attribut : *Nice est beau*. Ici la sémantique joue un rôle pour déssexualiser un nom qui n'a aucune raison de rester féminin dès qu'on ne pense plus à *ville*. »¹

« ... le masculin tend à l'emporter, spécialement dans la langue parlée, spontanée; on dit couramment : *Marseille est plus grand* que *Bordeaux* ... »²

« ... le masculin ... prévaut si bien que, pour l'accord, il vient spontanément sur nos lèvres et sous notre stylo, là même où le nom de ville commence par l'article *la* : *La Rochelle est beau* ... (personne, je gage, ne dira : *La Rochelle est plus belle* qu'on ne pense). Même phénomène lorsque, dans le nom de localité, le mot *ville* entre en composition (voilà pourtant un élément bien féminin!) : *Charleville est grand*; *Villeneuve est petit* ... »³

En ce qui concerne la langue parlée, nous n'avons aucune possibilité de confirmer ou de nier ces déclarations de Dauzat et de M. Grevisse, car nous n'avons pas eu l'occasion de recueillir un nombre suffisamment grand d'exemples. Au contraire, en ce qui concerne la langue écrite, nous sommes assez sûr que ces remarques ne sont pas tout à fait correctes, et il est symptomatique que ni Dauzat ni M. Grevisse ne présentent aucun exemple littéraire.

Mais lisons d'abord deux petits paragraphes de deux grammaires récentes :

« ... au tour *Paris* (*Londres*, etc.) *est beau* on préférera : *Paris* (*Londres*) *est une belle ville*. »⁴

« ... on élude souvent la difficulté de l'accord par une expression telle que *Paris est une belle ville*. »⁵

Nice est beau serait, selon Dauzat, le résultat du fait qu'on n'aurait aucune raison de penser à *ville*. On voit tout de suite combien les deux dernières citations vont à l'encontre de cette pensée. M. Hasselrot pense

¹ Dauzat, *Le genre en français moderne*, Le Français moderne 1937, p. 202.

² Dauzat, *Le guide du bon usage*, Paris, 1955, p. 98.

³ Grevisse, *Op. cit.*, p. 340.

⁴ Wagner/Pinchon, *Op. cit.*, § 35, 3, p. 54.

⁵ *Grammaire Larousse*, Paris, 1964, § 253, c), p. 169.

aussi qu'il vaut mieux écrire et dire *Nice est une belle ville*. Evidemment, cette construction est assez fréquente et en voici trois exemples :

Il est difficile de dire que *Nicosie est une belle ville*. (*Plaisir de France*, mars 1959, p. 11)

... le villageois découvrant que *Paris est une belle ville*. (*Les Albums des Guides bleus : Limousin*, Hachette 1960, p. 25)

Kiev était une très belle ville, mais ... (*Grand Larousse* 6, p. 474,2)

Mais cette construction, est-elle vraiment employée pour éviter une difficulté d'accord? Nous ne le pensons pas; la phrase est parfaitement naturelle et légitime et elle n'est pas nécessairement le résultat d'une crainte de l'accord direct. Nous constatons que, compte tenu du nombre relativement grand d'exemples d'un accord direct dont nous disposons, il paraît que cette prétendue peur devant l'accord direct est très relative.

Si l'accord direct est fait, M. Hasselrot¹, contredisant les affirmations de Dauzat, croit que « la langue littéraire évite encore » le masculin et M. Togeby donne aussi la préférence au féminin même s'il reconnaît l'existence du masculin².

Présentons d'abord, pour qu'ils puissent parler pour eux-mêmes, tous les exemples de notre fichier avec l'adjectif *beau/belle* :

On situerait ainsi le campus en un « lieu de convocation » idéal, sur les hauteurs du Réaltor qui dominent Marignane. *Aix n'en serait pas moins belle*, ni moins *active*. (*Le Monde* 22 février 1967, p. 19,4)

Boston n'est certes pas particulièrement belle. (*Gazette de Lausanne* 17 juin 1965, p. 1)

Comme *Londres était belle et trépidante* de toute la pulsation de la planète, cette saison-là. (Larbaud : *Beauté, mon beau souci*, Œuvres, Pléiade, p. 607)

Lucerne était belle mais sympathique. (*Gazette de Lausanne* 9-10 juin 1956, p. 9)

Prague reste immuablement belle. (*Le Monde* 3 juillet 1965, p. 1)

Rome paraît moins grande et moins belle à qui a vu le Midi. (*Villes d'art célèbres : Nîmes, Arles, Orange*, Renouard 1910, p. 4)

Venise est bien plus belle d'être à demi déchue. (Suarès : *Vers Venise*, Ed. Emile-Paul frères 1924, p. 268)

Sept exemples, tous féminins. Si nous regardons nos exemples avec d'autres adjectifs et ceux où l'adjectif est en apposition, la tendance reste la même. P. ex. :

¹ *Op. cit.*, p. 217.

² *Fransk Grammatik*, § 95, 4, p. 85.

Alger toujours propre et blanche ... (*L'Express* 13-19 nov. 1967, p. 30,1)

Philadelphie est froide et monotone. (*Ibid.*, 4-10 sept. 1967, p. 42)

Saigon est bourgeoise et s'enrichit par tous les trafics. *Huế* est pauvre et prolétarienne. (*Le Monde sél. heb.* 17-23 mars 1966, p. 2)

Sophia, du wagon, m'avait paru douce, voilée de blanc comme une baba de la petite Russie. (Larbaud : *A. O. Barnabooth*, Œuvres, p. 228)

La révélation de la Suède, c'est sans doute *Stockholm*, austère et somptueuse. (*Le Figaro* 13 juillet 1965, p. 4)

Tunis en sera plus charmante. (Gide : *Journal 1889-1939*, Pléiade, p. 69)

Si nous regardons nos exemples où l'on attribue à une ville des sentiments humains comme fierté, bonheur, orgueil, amour, etc., nous pouvons constater la même dominance du féminin. P. ex. :

Alger est fière et heureuse d'accueillir ceux qui firent la longue marche. (*L'Express* 27 déc. 1963, p. 12)

Huế, mécontente et non conformiste par tradition. (*Le Monde sél. heb.* 17-23 mars 1966, p. 2)

... gros centre industriel et commercial, lourde de ses aciéries, orgueilleuse de son port ... *Livourne* ... (Salmon : *La Vie passionnée de Modigliani*, Intercontinentale du livre 1957, p. 17)

Zagreb, sorte de Zurich yougoslave, industrielle et sobre ... (*Le Monde sél. heb.* 15-21 sept. 1966, p. 5,4)

Jusqu'ici, nous avons peut-être donné l'impression que nous n'avons trouvé que des exemples du féminin. En réalité, nos exemples se répartissent de la façon suivante :

Nombre d'exemples trouvés 90: masculins 18 (=20%), féminins 72 (=80%).

Nous avons seulement voulu souligner qu'il est absurde de déclarer que le féminin est exclu. La majorité du féminin dans nos matériaux est écrasante. La position extrêmement forte de ce genre apparaît peut-être le mieux dans l'exemple suivant :

Le Caire, nostalgique et orgueilleuse ... (*Tribune de Lausanne* 14 avril 1959, p. 1)

Citons aussi, pour établir l'équilibre, quelques exemples du masculin :

Caen est moins chargé, plus limpide, mais plus mystérieux encore dans sa vie intime. (*La France : un portrait en couleurs*, p. 122)

Chicago devenait trop dangereuse. (*Constellation*, juin 1966, p. 225)

« *Dallas* est très dangereuse, n'y allez pas, vous. » (*Paris Match* 14 janv. 1967, p. 44)

Que *Londres* était merveilleux à cette époque. (Curtis : *Les justes causes*, Julliard 1954, p. 20)

New York, bruyant, agité, vulgaire ... (*L'Express* 4-10 sept. 1967, p. 42)

Voici un exemple intéressant où le féminin serait plus ou moins impossible :

Dakar est amoureux de la gazelle. (*Paris Match* 27 avril 1963, p. 58)

L'objet de l'amour étant une femme (il s'agit de la championne de course américaine, Wilma Rudolph), les rapports deviendraient aussitôt assez douteux si on mettait *Dakar* au féminin.

Il y a une catégorie d'adjectifs qui s'accordent parfois avec un nom de ville et dont nous n'avons pas encore rendu compte : les adjectifs de nationalité. Nous les traitons à part parce que nous avons cru remarquer que les deux genres se répartissent d'une façon plus égale avec ces adjectifs qu'avec les autres. La tendance féminine ne semble pas si marquée. Le nombre d'exemples recueillis est un peu trop petit pour que nous puissions être catégorique, mais voici nos chiffres :

Nombre d'exemples trouvés 40: masculins 16 (=40 %), féminins 24 (=60 %).

Voici quelques exemples :

Antibes est romaine, *Antibes* est grecque et danse sur la mer ... (*Plaisir de France*, août 1959, p. 25)

Bulawayo, plus américain encore que *Salisbury* ... (*Paris Match* 27 nov. 1965, p. 57)

C'est ainsi que *Danzig* devint allemande et l'est restée pratiquement jusqu'à nos jours. (*Atlas/Histoire*, mars 1966, p. 46)

Djibouti ne saurait être qu'éthiopien. (*Le Monde sél. heb.* 25-31 août 1966, p. 2)

Depuis, *Perpignan* est français, mais il est demeuré fermement catalan ... (*Les Albums des Guides bleus* : Roussillon, Hachette 1959, p. 8)

Perpignan est définitivement française ... (*Guides Michelin* : Pyrénées, 1960, p. 148)

Saigon ... se retrouve tout doucement, pour un temps encore, cochinoise. (*Le Monde* 20 nov. 1964, p. 1)

... en 1681, *Strasbourg* devint français. (Bainville : *Histoire de France*, Livre de poche, p. 205)

... *Strasbourg* devient allemande en 925. (*Grand Larousse* 9, p. 1018,3)

N'est-on pas tenté de penser, lorsque l'on a vu l'admirable reconstruc-

tion de Varsovie, que *Wroclaw* est tout de même moins *polonaise* que celle-ci et mérite moins d'égards? (*Le Monde sél. heb.*, 22-28 juillet 1965, p. 2).

4. L'accord du substantif en fonction d'attribut ou d'apposition

M. Høybye¹ a présenté de riches matériaux sur l'accord du substantif comme attribut ou en apposition quand le sujet désigne un pays et nous voyons combien l'usage est hésitant dans ce domaine. L'emploi asexué, le non-accord, semble aussi commun que l'accord. Les exemples où se pose le problème de l'accord entre un substantif et un nom de ville comme sujet sont relativement rares et nous n'en avons trouvé que dix-sept. Ces exemples se répartissent de la façon suivante :

Masculin	Féminin
Chang-hai (producteur)	Abbeville (héritière)
Dunkerque (pouvoyeur)	Bienne (constructrice)
Grenoble 2 (prisonnier, champion)	Cannes (concurrente)
Nice (candidat)	Florence (initiatrice)
Orléans (exportateur)	Gênes (maîtresse)
Rouen (importateur)	Grenoble (organisatrice)
	Londres (maîtresse)
	Naples (championne)
	Shanghai (exportatrice)
	Winnipeg (candidate)

Exemples :

Chang-hai était le premier *producteur* de laine du pays ... (*Grand Larousse* 2, p. 846,1)

Dunkerque est aussi le grand *pouvoyeur* en matières premières de la région. (*Les Albums des Guides bleus : Flandre. Artois. Picardie.*, Hachette 1959, p. 119)

D'abord *exportateur* des vins du pays, *Orléans* devint un immense entrepôt ... (*La France* 2, p. 36)

Rouen reste gros *importateur* de vins ... (*Ibid.*, p. 114)

Axée vers le progrès, *constructrice* de vastes immeubles modernes, *Bienne* connaît ... une activité intense. (*Guides Michelin : Suisse*, 1958, p. 57)

Shanghai est *exportatrice* de viande et de céréales. (*Le Monde* 12 mai 1964, p. 3)

Winnipeg *candidate* à l'organisation des jeux olympiques de 1976. (*Le Monde* 29 juillet 1967, p. 11,1)

¹ *Op. cit.*, § 133-134, p. 124 et § 191, p. 172.

L'usage paraît donc assez instable en ce qui concerne cette catégorie de substantifs, mais si nous prenons un exemple comme

Saint-Raphaël, comme Fréjus, est fille de Romè. (*Guides Michelin : Côte d'Azur*, 1961, p. 126)

nous abordons un type où le masculin serait complètement impossible. La personnification d'une ville est le plus souvent un procédé littéraire et un écrivain, un poète ou un artiste ne sauraient voir une ville que sous la figure d'une femme. L'impression laissée par une ville a, apparemment, quelque chose de féminin, de maternel même¹. Cette règle ne souffre pas d'exception. Nous avons recueilli une vingtaine d'exemples dont voici quelques-uns :

Annecy est une minuscule et rustique sœur de Venise. (*Plaisir de France*, févr. 1960, p. 16)

Le baroque ... dont *Anvers* pourrait être la reine s'il n'y avait Vienne avant elle. (*Atlas/Histoire*, avril 1966, p. 86)

Bergame et *Brescia* m'ont paru deux sœurs gavottes, comme *Digne* et *Gap*, si ces deux bonnes vieilles provençales, dans leur belle jeunesse, avaient fait un brillant mariage. (Suarès I: *Vers Venise*, p. 163)

Kiev, mère des villes russes ... (*Le Monde sél. heb.* 23-29 juin 1966, p. 2.)

Paris, reine du monde, Paris, c'est une blonde (La chanson *Ça, c'est Paris*)

Prague n'est pas seulement la capitale de la Bohême, mais la « matica », la maman qui a bercé la nation tchèque ... (*Plaisir de France*, juillet 1962, p. 13)

Verdun est, depuis 1917, la filleule de Londres. (*Elle* 29 oct. 1964, p. 9)

Vienne paraît plus silencieuse, c'est une jeune fille parmi les villes. (Camus: *L'Été*, Gallimard 1954, p. 14)

Voici, pourtant, un exemple intéressant où le féminin serait impossible :

Lausanne se sentira veuf de l'Exposition nationale. (*Gazette de Lausanne* 26 oct. 1964, p. 3)

L'exposition, étant du féminin, laissera nécessairement un veuf après la fermeture, sa « mort ».

¹ Cf. « Tout Russe sent, en voyant Moscou, que c'est une mère qu'il voit. Et même si l'étranger ignore cette circonstance, il doit cependant ressentir fortement le caractère féminin de la ville. Et c'est ce que fit Napoléon. » (Traduction libre de l'original russe de Tolstoï, *La Guerre et la Paix*, III, iii, 19. Le passage a été sauté dans la traduction française de Mme E. Guertik, la *Gilde* du Livre, Lausanne, 1953.)

« Je compare Paris à une femme alanguie, mollement lovée ... Paris, mes amis, est une ville en rut! Si, si, vous pouvez rire ... aux nerfs en fleurs de peau. » (Rezvani, *Les Années Lula*, Flammarion 1968, p. 289.)

5. Le nom de ville est précédé par une épithète de nature

Lorsqu'il trouve triste *la douce Angers* ... (Kemp : *Neuf siècles de litt. fr.*, Delagrave 1958, p. 681)

A peine y rêve-t-on parfois de *la grouillante Istanbul*. (*Constellation*, nov. 1965, p. 117)

... *la shakespearienne Nérac*. (*La France : un portrait en couleurs*, p. 154)

J'ai regretté *la blanche, sérieuse, classique Tunis*. (Gide : *Journal* 1889-1939, p. 69)

Voilà quelques exemples du phénomène appelé « épithète de nature » dont la meilleure définition se retrouve chez M. Blinkenberg¹, définition qui est valable non seulement pour les substantifs en général, mais aussi pour les noms propres. Nous la citons in extenso :

« L'adjectif, qui dans d'autres cas remplit une fonction déterminative très nette, peut être dépourvu de cette fonction purement intellectuelle par le fait qu'il se trouve rattaché à un substantif qui implique déjà, dans l'idée de tout le monde ou seulement de celui qui parle et au moment où il parle, la qualité en question. Ainsi le rôle de l'adjectif change de caractère; il ne sert pas à délimiter le sens du substantif, il ne fait qu'explicitier l'idée qui y est contenue. L'adjectif servira donc à insister sur une qualité de la chose ou de la personne que désigne le substantif; c'est à cause de cet accent d'intensité, de cet emploi affectif d'un caractère particulier, que l'adjectif dont le sens est impliqué dans celui du substantif précède souvent ce dernier. »

Si nous regardons les exemples cités ci-dessus et les comparons avec la définition, il y a lieu de souligner le caractère affectif, subjectif, des adjectifs mis en épithète. Les adjectifs « douce », « grouillante », etc. ne sont pas objectivement impliqués dans « Angers », « Istanbul », etc. C'est une façon individuelle de caractériser ces villes et les traits soulignés ne sont pas forcément connus ou reconnus par tout le monde. Un nom propre contient, pour citer encore une fois M. Blinkenberg, « un maximum de qualités impliquées »² et le champ est laissé libre à la subjectivité.

Le choix de l'épithète devant un nom de ville est donc le plus souvent tout à fait subjectif, mais parfois, même si l'adjectif dans cette position n'est jamais entièrement dépourvu d'affectivité, l'épithète fournit aussi une information sur un fait réel. P. ex. :

¹ *L'Ordre des mots en français moderne*, 2, København, 1933, p. 107.

² *Ibid.*, p. 110.

C'est dans *la lointaine Ispahan* que Montesquieu fait régner le despotisme dans toute sa violence ... (Starobinski : *Montesquieu par lui-même*, Seuil No 10, p. 65)

De la glaciale Manchourie au tropical Yunnan, de *la maritime Shanghai* aux pentes escarpées du Tibet ... (*Plaisir de France*, mai 1965, p. 13)

... ce qui vaut ... à *la méridionale Sofia* d'avoir encore aujourd'hui de vastes palais de marbre ... (*Le Monde* 1^{er} mars 1968, p. 4,5)

Est-ce que l'épithète de nature se met toujours au féminin? A en croire ceux qui se sont prononcés à ce propos, il paraît que oui, et le passage suivant chez Plattner¹ est représentatif :

« L'adjectif devient féminin lorsqu'il se joint à un nom de ville dans un but purement décoratif, et qu'il figure comme *epitheton ornans*. »

Encore une fois, il nous faut être un peu moins catégorique. Nous avons trouvé 44 exemples qui se répartissent sur les deux genres de la façon suivante : féminins 31, masculins 13. (Avignon, Beaugency, Bergerac, Bordeaux, Brantôme, Brunswick, Chelsea, Hanoï, Londres, Paris (3), Sarlat)

Voici quelques exemples du masculin :

Les blessures de la guerre n'ont pas réussi à marquer d'amertume ou de mélancolie *le charmant Beaugency*. (*La France : un portrait en couleurs*, p. 129)

Au royaume de Périgieux appartiennent, au-delà *du poudreux Bergerac*, *le délicieux Sarlat* ... (*Ibid.*, p. 153)

... l'influence de *l'épais et hostile Brunswick* (Rudler : *La jeunesse de Benjamin Constant*, A. Colin 1908, p. 388)

... les cheveux d'or de *notre beau Paris*. (Péguy : *Eve*, Œuvres poétiques complètes, Pléiade, p. 1163).

6. Le nom de ville est suivi de l'article défini + adjectif

A *Lille la Fidèle*, qui, de référendum en référendum, n'a jamais marchandé ses « oui » aussi francs que massifs, plus de 5000 gaullistes ... étaient venus ... (*L'Express* 27 nov.-3 déc. 1967, p. 8,1)

Ainsi *Lyon la brumeuse* s'entoure-t-elle des terres les plus variées. (*La France : un portrait en couleurs*, p. 216)

Montpellier l'intellectuelle, *Béziers la vigneronne* et *Sète la marine* ont des traits profondément différents. (*Le Monde* 16 mai 1967, p. 17,3)

¹ *Op. cit.*, p. 104.

L'épithète de nature, définie dans le chapitre précédent, insiste sur une idée, une qualité contenue dans le substantif ou dans le nom propre. Cette définition pourrait aussi bien s'appliquer aux adjectifs dans le type d'expressions dont nous avons donné trois exemples ci-dessus. Mais, par la postposition de l'article + adjectif, beaucoup plus que par l'antéposition, la qualité exprimée par l'adjectif est mise en relief et conçue par le locuteur comme évidente et indiscutable. C'est comme un essai d'objectiver l'expression et parfois des traits d'union, des majuscules soulignent cette volonté de la présenter comme lexicalisée.

Cette définition du rôle de la postposition est évidemment valable aussi pour les deux exemples suivants :

On dit « *Nantes la Grise* » quand, de mars à octobre, le ciel y est le plus souvent d'un bleu lumineux de Côte d'Azur. (*Plaisir de France*, mai 1956, p. 9)

On rêvait Paris Ville-lumière et l'on découvre *Paris la Noire*. (*Nouvelle revue française* 1^{er} nov. 1957, p. 992)

Pourtant, pour ce qui est des adjectifs de couleurs, ils ne se mettent jamais, ou du moins difficilement, devant un substantif ou un nom propre, et la postposition est ici plus ou moins obligatoire. Le désignation courante pendant quelques années après la première guerre mondiale, *Vienne la Rouge*, pour souligner qu'elle avait une administration socialiste, a servi de modèle à la création d'appellations identiques où *rouge* veut dire « communiste », « socialiste » *blanche* indiquant le contraire :¹

La nuit de Noël, *Hanoi la rouge* a eu sa messe de nuit. (*Paris Match* 7 janv. 1967, p. 16)

Tsaritsine la blanche est devenue « rouge ». (*L'Express* 11-17 avril 1966, p. 49)

En ce qui concerne le genre, nous n'avons trouvé aucun exemple du masculin et, pour une fois, nous prenons le risque d'être catégorique : l'adjectif, dans une expression nom de ville + article + adjectif, se met toujours au féminin.

¹ Cf. *Antony la Rouge*, désignation fréquente de la résidence universitaire d'Antony après une révolte des étudiants en 1965.

7. Le nom de ville est précédé ou suivi d'un terme qui le restreint en extension

7a. *Le nom de ville est précédé par VIEUX*

Nombreuses sont les villes qui peuvent être divisées en deux parties différentes : d'une part les vieux quartiers qui restent les mêmes depuis des centaines d'années et qui sont gardés intacts comme souvenir du passé; d'autre part la ville moderne avec ses immeubles, ses hôtels, ses grands magasins, ses larges rues, etc. Ce sont deux parties d'une même ville qui, du point de vue de l'aspect, de l'atmosphère, de la population, des conditions de vie, ont très peu en commun bien qu'elles constituent administrativement une unité. Pour désigner les vieux quartiers on parlera de *la vieille ville*.

Si l'on se trouve à Menton p. ex. et que l'on veuille parler des vieux quartiers de cette ville, on dit : « j'habite la vieille ville », « je viens de visiter la vieille ville », etc. En restant à Menton même, on ne dira rien d'autre, car tout le monde sait ce qu'on veut dire. Mais si, après avoir quitté Menton, on veut raconter qu'on a visité la partie ancienne de cette ville, on ne peut pas dire « j'ai visité la vieille ville de Menton » puisque cela aurait plutôt le sens de « j'ai visité Menton qui est une vieille ville »¹ et serait synonyme de « la vieille Menton ». C'est « j'ai visité la vieille ville à Menton » qu'il faut dire, ou « j'ai visité *le vieux Menton* », et c'est cette dernière variante qui nous intéresse plus particulièrement ici.

C'est M. Hasselrot² qui, le premier, a remarqué et commenté cet emploi régulier du masculin *vieux* pour désigner les vieux quartiers d'une ville. Il va de soi que la formule est assez récente puisqu'une différence manifeste entre certains quartiers d'une ville n'a commencé à se développer qu'avec les récentes améliorations de l'habitat. M. Hasselrot n'avait trouvé, en 1944, qu'une dizaine d'exemples de cette construction tandis que nous pourrions en citer presque une centaine. Ils n'ont par conséquent rien d'exceptionnel aujourd'hui, et nous nous bornons à citer trois exemples contenant des noms de villes qui, dans d'autres circonstances, se retrouveraient difficilement au masculin :

Dans les rues d'Amman, dans les souks *du vieux Jérusalem*, des foules crient ... (*Paris Match* 18 mai 1963, p. 59)

¹ Nos exemples de *la vieille ville de* + nom de ville, au sens de « vieux quartiers », se réduisent à deux avec le nom de *Jérusalem*.

² *Op. cit.*, p. 213.

Onze heures du soir, dans une ruelle *du vieux Rome* ... (*L'Express* 9-15 mai 1966, p. 64)

C'est un morceau *du vieux Vienne* que nous faisons nôtre. (*Plaisir de France*, mai 1960, p. 6)

A côté de tous les exemples fréquents et réguliers de *vieux*, nous avons trouvé, dans Suarès, *la vieille Crémone*, *la vieille Vérone* (Vers Venise, p. 79 et 175), *la vieille Gênes* (Fiorenza, p. 23), exemples qui datent pourtant des années vingt quand l'usage de *vieux* ne s'était pas encore stabilisé, mais aussi quatre exemples modernes avec *vieille* devant *Jérusalem*, ce qui prouve peut-être qu'on sent toujours une certaine hésitation devant la combinaison masculin + un nom qui est fortement senti comme féminin :

Ce médecin habite *la vieille Jérusalem* ... (*Le Nouvel Observateur* 18-24 oct. 1967, p. 8,3)

... les sites bibliques et les sanctuaires de *la vieille Jérusalem* ... (*Le Monde* 21 juin 1967, p. 5,2)

Le gouvernement israélien décide d'acheter les quartiers juifs de *la vieille Jérusalem*. (*Ibid.* 12 sept. 1967, p. 4,5)

Gardons *la vieille Jérusalem* et la bande de Gaza. (*L'Express* 12-18 juin 1967, p. 9)

Mais ces exemples sont des exceptions; le masculin est la règle. Que l'emploi de ce masculin provienne du fait qu'on sous-entend le mot *quartier*, comme le veut M. Togeby¹, nous ne le croyons guère. Cette explication pourrait, théoriquement, être appliquée à *vieux* et à *nouveau* (désignant les nouveaux quartiers d'une ville), mais il serait difficile de trouver un mot analogue sous-entendu dans des expressions comme *le Grand-Paris*, *Petit-Bâle*, *tout Rome*, etc., où le masculin est indispensable aussi. Nous croyons qu'il faut essayer d'éliminer autant que possible l'idée d'un mot sous-entendu comme explication d'un phénomène et ici nous nous contentons de formuler la règle suivante : aussitôt qu'on ne parle pas de la ville proprement dite, et que le nom de ville est précédé d'un terme qui le restreint en extension ou qui donne un sens particulier à l'expression, le masculin est nécessaire.

L'adjectif *vieux* indique donc la partie ancienne d'une ville. Nous pouvons nous imaginer une autre situation : une ville a été entièrement reconstruite à cause d'un incendie, d'un bombardement, etc., ou elle a tout simplement changé de nom. Nous aurons ainsi deux versions de la même

¹ *Fransk Grammatik*, § 94, 1, p. 84.

ville, et pour indiquer la première version, ce n'est pas *vieux* mais *ancien* (*ancienne*) qu'il faut mettre devant le nom. Voici tous nos exemples de cet emploi qui sont et du masculin et du féminin, ce qui est conforme à la règle formulée ci-dessus, car avec *ancien* il n'est pas question d'une restriction de l'ampleur géographique de la ville :

L'ancien Caen. (= Le Caen d'avant-guerre) (*Guides Michelin : Normandie*, 1961, p. 67)

Gdansk (*l'ancien Dantzig*). (*Le Monde* 10-11 sept. 1967, p. 1,5)

Zabrze, *l'ancien Hindenburg*. (*Ibid.* 12 sept. 1967, p. 2,1)

Ce n'est plus Rouen, c'est une autre ville. Evidemment il y a aussi *l'ancien Rouen*, avec les saints émaciés de la cathédrale. (Proust : *A la recherche du temps perdu III*, Pléiade, p. 807)

... la ville n'occupe plus qu'une partie de *l'ancienne Antioche*. (*Grand Larousse* 1, 439,1 art : Antakya)

Capoue s'élève à 4 km des ruines de *l'ancienne Capoue*. (*Ibid.* 2, 605,3)

Karlovy-Vary, *l'ancienne « Karlsbad »*. (*Le Nouvel Observateur* 26.4-3.5. 1967, p. 12)

Kaliningrad (*l'ancienne Königsberg*). (*Gazette de Lausanne* 23 janv. 1959, p. 1)

Shenyang (*l'ancienne Moukden*). (*Le Monde* 19 août 1967, p. 1,4)

Il n'y a pas de comparaison possible entre *l'ancienne New-Haven*, telle que la montrent les photos d'après-guerre, et celle qui, lentement ... sort de l'immense chantier qu'est la ville. (*Ibid.* 31 août 1967, p. 3,5)

Leningrad — *l'ancienne Saint-Petersbourg*. (*Constellation*, sept. 1965, p. 132)

L'ancienne Zurich était bâtie sur pilotis. Celle-ci repose sur coffres-forts. (*Gazette de Lausanne* 21 févr. 1954, p. 8)

Dans les exemples où il est question d'un changement de nom, *ancien(ne)* est donc mis devant le nom que portait la ville avant le changement. Dans l'exemple suivant l'ordre est pour ainsi dire interverti :

... le personnage erre dans les rues de Christiania (*l'ancienne Oslo*). (*Le Monde* 21 févr. 1967, p. 20,1)

Une solution simple et sans aucun problème de genre, c'est d'employer le préfixe *ex-* devant l'ancien nom :

Gdansk, *l'ex Dantzig*. (*L'Express* 4-10 sept. 1967, p. 21)

Kisangani (*ex-Stanleyville*) ... (*Le Monde* 5 juillet 1967, p. 1,1).

7b. *Le nom de ville est précédé par NOUVEAU*

* ... le traitement spécial de *vieux* ne semble pas trouver une contrepartie dans celui de *neuf, nouveau* ... Si l'on veut spécifier — et le cas ne se

présente peut-être pas très souvent — qu'on parle bien des quartiers récents d'une ville, c'est l'adjectif *moderne* qui se présente de préférence à l'esprit. »¹

Certes, le besoin de spécifier ne s'était pas souvent présenté il y a seulement vingt-cinq ans et M. Hasselrot avait probablement raison, mais aujourd'hui la situation est tout à fait différente. L'accroissement anormal de la population urbaine a forcé les villes à s'étendre en dehors de leurs anciennes limites. De nouveaux quartiers sont créés qui, par leur architecture et équipement modernes, se distinguent nettement de la ville originale. Le besoin de préciser qu'il s'agit de ces nouveaux quartiers est ressenti dans bien des villes de nos jours.

Est-ce donc le mot *moderne* qui est employé pour désigner cette nouvelle partie? Nous croyons que non. *Moderne* indique plutôt l'époque; dans le *Strasbourg moderne*, p. ex., il s'agit d'une comparaison avec le Strasbourg des anciens temps ou avec le Strasbourg d'il y a cent ans. C'est donc du Strasbourg de l'époque moderne qu'on parle. Voici quelques exemples :

Le Chalon moderne a hérité de cette tradition millénaire ses grandes maisons de commerce ... (*Richesses de France : Saône et Loire*, Delmas 1958, p. 32)

... le *Sète moderne* semble renouer notre époque aux temps prospères du moyen âge. (*La France I*, p. 321)

... ceux qui, aujourd'hui, ont la responsabilité de l'administration de la *Tlemcen moderne*. (*Richesses de France : Tlemcen et sa région*, Delmas 1954, p. 135)

A notre avis, le mot *vieux* pour indiquer les vieux quartiers a sa contrepartie exacte dans *nouveau* pour les quartiers récents et le masculin est aussi indispensable que pour *vieux*. Voici des exemples pour prouver le bien-fondé de cette opinion :

... la plus importante des villes nouvelles d'Europe : Novi-Beograd (*Nouveau-Belgrade*). (*Le Monde* 11-12 oct. 1964, p. 10)

Le nouveau Nancy s'étale au-delà de la voie ferrée. (*Villes de France : Nancy*, Hachette 1959, p. 27)

... l'urbanisme révolutionnaire du *nouveau Lorient*. (*Contacts avec le monde : Voici la Bretagne*, p. 73)

... un *Nouveau-Roubaix* s'était créé à l'E. de la ville. (*Grand Larousse* 9, p. 391,2)

Cette cité moderne ... est reliée à la ville ancienne par un pont, qui aboutit rive droite à l'entrée de l'usine, rive gauche sur une esplanade

¹ Hasselrot, *Op. cit.*, p. 214.

fleurie qui devait être le centre animé *du nouveau Valdagno*. (*Le Monde* 13 oct. 1964, p. 11)

Bien sûr le mot *nouveau* devant un nom de ville peut avoir un autre sens que 'les nouveaux quartiers'. Parfois il est tout simplement question d'une comparaison avec un état antérieur de la ville. Le contexte permet d'interpréter le sens du terme. P. ex. :

La Chambre de Commerce ... a voulu que *le nouveau Dunkerque* soit équipé de façon parfaite pour faire face à toutes les exigences de l'avenir. (= Dunkerque après la guerre) (*Plaisir de France*, nov. 1959, p. 10)

Le nouveau Lisieux est ceinturé de larges promenades. (= Lisieux après la reconstruction) (*Guides Michelin : Normandie*, p. 136)

... l'année suivante éclate un gigantesque incendie qui détruit les quatre cinquièmes de la Cité ... bientôt les chefs-d'œuvre architecturaux de Wren embellissent *le nouveau Londres*. (*Grand Larousse* 6, p. 829,3)

Le masculin *nouveau* est donc de règle et les seules exceptions trouvées sont les suivantes (cf. nos exemples de *la vieille Jérusalem* dans le chap. précédent)¹ :

Les canons jordaniens installés à proximité des Lieux saints dans la vieille ville, bombardaient déjà *la nouvelle Jérusalem*. (*Le Monde* 28 juillet 1967, p. 4,5)

Le Journal officiel publie ... le décret ... incluant au périmètre municipal de *Jérusalem (la nouvelle)* les quartiers de la vieille ville ... (*Le Monde* 28 juillet 1967, p. 2,1)

Le féminin *nouvelle* n'est employé que pour indiquer que la ville a été baptisée du nom d'une autre ville. *La Nouvelle-Amsterdam* (= New York) et *la Nouvelle-Orléans*² sont les exemples classiques³.

Le cas de New Delhi, siège du gouvernement indien, est un peu particulier. Ce nom se retrouve parfois traduit en français par *la Nouvelle-Delhi* :

¹ Dans les exemples suivants il y a deux manières un peu fantaisistes de désigner les nouveaux quartiers :

Le Paillon est ce torrent qui divisa longtemps Nice en deux cités distinctes : à l'est, l'Antica Nizza, la vieille ville aux rues étroites; à l'ouest, *la « Nice-New »*, le quartier cosmopolite de la Croix de Marbre. (*Plaisir de France*, févr. 1960, p. 33)

Le « New St Tropez » a l'air aussi authentique que l'ancien. (*L'Express* 1-7 mai 1967, p. 35)

² Pour l'histoire du nom de cette ville, voir Hasselrot, *Op. cit.*, p. 214.

³ Cf. *La nouvelle Rome*, ancienne désignation de Constantinople. *La nouvelle Jérusalem*, revue du swedenborgianisme. *Nouvelle Athènes*, café parisien très fréquenté au XIX^e siècle.

A Paris, à Rome, à *La Nouvelle-Delhi* et dans plusieurs autres capitales du tiers monde ... (*L'Express* 4-10 mars 1968, p. 18,1)

Par le féminin *nouvelle*, on a la possibilité de montrer que sur l'emplacement de Delhi, depuis les temps les plus reculés, il y a eu d'autres villes portant le même nom, fait qui est illustré par l'exemple suivant :

Delhi et sa plaine retracent l'histoire des dynasties musulmanes qui succédèrent aux rois hindous. Ces *Delhis* du passé entourent la *Nouvelle-Delhi* de ruines majestueuses et solitaires. (*Plaisir de France*, févr. 1958, p. 30).

7c. *Le nom de ville est précédé ou suivi d'un adjectif autre que vieux ou nouveau*

La modernité ou l'ancienneté des quartiers n'est pas la seule cause possible de la division d'une ville en différentes parties. La différence d'altitude entre les quartiers peut en être une et dans bien des villes on parle de *la ville haute* et de *la ville basse*. P. ex. :

Provins qui est divisé en la *Ville Haute* et la *Ville Basse* ... (*Villes d'art célèbres : Troyes et Provins*, Renouard 1910, p. 8)

Si donc, dans la ville de X, il y a des quartiers situés sur une hauteur, c'est à *le haut X* qu'il faut s'attendre pour distinguer cette partie des quartiers qui se trouvent en bas, *le bas X*, car le cas est évidemment analogue à celui de *vieux* et *nouveau*. Cf. :

Balzac a situé l'action de sa Pierrette dans *le bas Provins* et sa description reste juste de cette petite place « qui forme un carré long ». (*Les Albums des Guides bleus : Champagne*, Hachette 1959, p. 9)

Une division d'une ville peut aussi se faire sur un plan non-géographique, p. ex. entre différents groupes sociaux. Il y a peut-être des gens qui sont riches et d'autres qui sont pauvres. Si toute la ville était connue pour ses habitants aisés, on parlerait de *la riche X*, mais pour indiquer qu'il ne s'agit que d'un groupe, il faut employer *le riche X*.

... une enquête sur le « *wicked Hamburg* » ... (*Paris Match* 22 juin 1963, p. 51)

Quant au cœur de Marseille, *au vrai Marseille*, c'est la Canebière ... (*La France* 1, p. 342)

Le faux Naples est vrai. (= Les gens à Naples que l'on tient pour peu authentiques sont en réalité les vrais Napolitains.) (*Atlas/Histoire*, sept. 1965, p. 40)

Dans le chapitre sur l'épithète de nature, nous avons montré que celle-ci se met exceptionnellement au masculin devant un nom de ville, mais nous croyons que dans la pratique la question ne se pose pas s'il s'agit d'une épithète de nature ou d'une restriction du type dont nous traitons ici. Dans un contexte, l'interprétation n'offre pas de difficultés. Ce n'est que théoriquement et sans contexte qu'on pourrait interpréter p. ex. « wicked » devant Hambourg ci-dessus comme une épithète de nature.

La locution *en plein*, qui restreint aussi l'extension de la ville (= en plein *centre* de la ville), ne prend que la forme masculine. Dans notre fichier, nous trouvons même l'exemple *en plein Jérusalem* (*Gazette de Lausanne* 23-24 nov. 1968, p. 24,1).

Il semble qu'un résumé des résultats obtenus jusqu'ici concernant les expressions qui contiennent un adjectif qui restreint le nom de ville en extension serait tout à fait en accord avec la règle suivante formulée déjà par M. Hasselrot :

« On peut même généraliser et dire qu'un nom de ville tend à se masculiniser quand il est accompagné d'un qualificatif restreignant le nom en extension, opposant une partie de la ville à une autre partie de la même ville, un groupe social à un autre, la ville à une certaine époque à la même ville à une autre époque. Cette tendance est indéniable, quoiqu'elle ne soit devenue une règle inflexible que pour *vieux et grand*. »¹

Nous avons pourtant des objections à faire sur deux points importants de cette règle :

A. Elle n'est valable que quand il s'agit vraiment d'une restriction en extension d'une ville. Par conséquent, la règle ne couvre pas les cas où l'on parle d'une ville à une certaine époque, p. ex. *le Bordeaux du XVIII^e siècle*, *la Vienne des Habsbourg*, etc. Nous allons voir que, dans ces cas-là, où il n'est pas question d'un groupe, d'une partie d'une ville mais de la ville entière présentée à une certaine époque de son histoire, le masculin n'a aucun rôle dominant à jouer. Nous avons trouvé légitime de consacrer un chapitre particulier à cet aspect du problème.

B. L'adjectif qui restreint le nom en extension peut très bien être placé après le nom de ville, p. ex. *le Paris commercial*, *le Berlin administratif*, etc., mais il paraît que le masculin n'est pas de rigueur avec un adjectif en postposition, ce qui, d'ailleurs, ne laisse pas de nous étonner un peu, car nous ne voyons pas très bien pourquoi cette

¹ *Op. cit.*, p. 215.

différence de position de l'adjectif, jouant le même rôle dans les deux cas, pourrait rendre le masculin moins obligatoire. Le fait est cependant que parmi nos 32 exemples de ce type nous trouvons 10 du féminin répartis de la façon suivante : *Avignon* 2, *Bruxelles* 2, *Jérusalem* 2, *Naples*, *Nazareth* 2, *Toulouse*. La prudence nous amène donc à constater que la règle du masculin indispensable ne semble inflexible que pour les adjectifs précédant le nom de ville.

8. Le nom de ville est précédé par GRAND

L'après-guerre a vu les villes grandir avec une rapidité inquiétante et atteindre les dimensions énormes d'aujourd'hui. Les grandes villes, surtout les capitales, attirent les hommes à tel point qu'elles ont de plus en plus de difficultés à héberger les millions d'individus qui veulent y habiter. La ville est donc obligée d'acheter de nouveaux terrains et ces terrains se trouvent de plus en plus éloignés de la ville proprement dite. Les petites villes, les bourgs et les villages qui, malgré la proximité, vivaient à une distance agréable de la vie agitée de la grande ville, voient soudain approcher ce géant en marche. La résistance est souvent faible et vaine, l'engloutissement est total et même si la localité absorbée fait de son mieux pour garder un peu de son originalité, elle doit se soumettre pour constituer, administrativement, une unité avec la grande ville.

Pour désigner cette grande agglomération, cette unité administrative, et pour la distinguer de la ville primitive, on emploie l'adjectif *grand* devant le nom de la ville. Cet usage s'est généralisé et pourrait s'appliquer à n'importe quelle ville. *Grand* doit s'écrire avec une majuscule et souvent on met un trait d'union entre l'adjectif et le nom, mais l'usage reste hésitant sur ces détails. Qu'on se sente peut-être encore un peu inaccoutumé à la formule se voit par le fait qu'on la met parfois entre guillemets.

M. Hasselrot avait trouvé, à la date de son article, ce *Grand* devant trois noms de villes : *Paris*, *Berlin*, *Bruxelles*, et il pensait qu'on pourrait même trouver le *Grand-Marseille*, le *Grand-Barcelone*¹. Aujourd'hui, le nombre des villes dont l'expansion rend nécessaire l'emploi de cette formule a considérablement augmenté et nous en avons trouvé les exemples suivants :

¹ *Op. cit.*, p. 215.

Alger	Caire (le)	Mexico
Barcelone	Dunkerque	Moscou
Berlin ¹	Hanoi	Pékin
Bordeaux	Londres ²	Saint-Malo
Bruxelles ³	Los Angeles	Strasbourg
Buenos-Aires	Lyon	Tokyo

Citons quelques exemples :

Le Grand Alger, en continuel développement, groupe près de 900 000 hab. (*Grand Larousse* 1, p. 239,1)

... les villes secondaires du *Grand Barcelone* ... (*Le Monde* sél. heb. 14-20 juillet 1966, p. 2)

Le « Grand Buenos-Aires » a actuellement dépassé 5 millions. (*Gazette de Lausanne* 25 mai 1960, p. 3)

... notre ville avait été ... trop petite pour le port. Il importerait donc de réaliser le *Grand Dunkerque*. (*Plaisir de France*, nov. 1959, p. 10)

Le « Grand Los Angeles », qui groupe 3 à 4 millions d'habitants, ... (*Grand Larousse* 6, p. 853,3)

Pékin ... capit. de la Chine ... 4 000 000 d'hab. (5 420 000 hab. pour le « *Grand Pékin* »). (*Grand Larousse* 8, p. 289,3)

... la fusion des trois communes de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé, le « *grand Saint-Malo* » ... (*Le Monde* 24 nov. 1967, p. 7,1)

Voici un exemple où il y a un glissement de sens très intéressant :

L'oisiveté ne risque pas de s'abattre sur les habitants du *grand Stockholm*. (*L'Express* 14-20 févr. 1966, p. 61)

L'article de *L'Express* vante le confort et la vie heureuse (sic!) des villes satellites de Stockholm, et ici le *grand Stockholm* n'indique pas l'agglomération entière de Stockholm, mais l'agglomération *moins* la ville centrale, c'est-à-dire la *banlieue* de Stockholm.

Voici, finalement, un exemple dont l'interprétation exacte nous a beaucoup intrigué :

Au Sud, s'enfonçant comme un pouce dans la concession française, la ville chinoise murée. Au Nord, ... les taudis de Chapei. Tout à l'entour le *plus grand Changhai*. (*Paris Match* 25 mars 1967, p. 71)

¹ Cf. l'exemple suivant : « Des 500 000 défenseurs du *Gross-Berlin*, il n'en demeure plus que 60 000 en armes. » (*Paris Match* 20 févr. 1965, p. 53)

² Cf. « ... mauvais souvenirs laissés par le « *gross-Brussel* » de l'occupation allemande. » (*Le Monde* 29 mars 1968, p. 4, 4)

³ *Le Grand-Londres* se dit en anglais : *Greater London*.

Pourquoi *le plus grand*? Est-ce parce que *le grand Changhai* tout court aurait peut-être donné l'impression que la ville chinoise murée et le faubourg de Chapei ne feraient pas partie du grand Changhai, ce qui n'est pas exact? Ou s'agit-il tout simplement d'une mauvaise traduction de l'anglais?

9. Le nom de ville est précédé par PETIT

Nous connaissons deux exemples de villes qui sont divisées en deux parties et où l'une est désignée par *grand* + nom de la ville et l'autre par *petit* + le nom :

Les Andelys ... sont formés de deux villes distantes de 2 k. : *Le Petit-Andely*, dominé par les superbes ruines du Château-Gaillard ... et *le Grand-Andely* ... dans le vallon du Gambon. (*Guides bleus : France*, Hachette 1961, p. 502)

Bâle est divisée par le Rhin en deux parties : *Petit-Bâle* ... et *Grand-Bâle*. (*Larousse du XX^e siècle*, cit. Hasselrot)

A Nérac, la partie de la ville désignée par *petit* semble correspondre à *vieux Nérac* :

Le Petit-Nérac, le vieux quartier, possède des maisons du Moyen Age ... (*Grand Larousse 7*, p. 722,2)

A part cela, nos exemples de *petit* devant un nom de ville n'indiquent qu'une *ressemblance* : une ville, un quartier, un port, etc. sont regardés comme une miniature d'une certaine ville :

Le Petit-Berne. Ainsi nommait-on Valeyres-sous-Rances au 18^e siècle (à cause des familles patriciennes bernoises qui y avaient des domiciles). (*Gazette de Lausanne* 25 févr. 1960, p. 11)

Petit-Tokyo. (= les quartiers japonais de Los Angeles). (Sous-titres français du film *The Crimson Kimono*)

... le port de Göteborg, surnommé *le petit Londres*. (*Histoire pour tous*, sept. 1963, p. 468)

Un exemple du féminin :

La petite Rome du Rhône (= Avignon) se mettait ... à l'avant-garde du monde dans la guerre de la liberté ... (Michelet : *Hist. de la Révolution fr. I*, Pléiade, p. 794)

Un cas analogue est celui où l'on donne à une boutique, un restaurant, etc. le nom de *petit* + nom de ville pour marquer que c'est l'atmosphère de cette ville qui y règne. Par exemple :

Il était né en 1883 à Quimper, où ses parents tenaient boutique rue Kéréon, à l'enseigne du « *Petit-Paris* ». (*Le Figaro littéraire* 8-14 juillet 1965, p. 6)

Et dans l'exemple suivant de Proust, l'interlocuteur et le lecteur ne peuvent comprendre qu'après beaucoup de réflexion le sens de l'énoncé :

« Ce n'est plus cette fois près du *grand Cherbourg* que nous nous rencontrons, me dit-il, mais à côté du *petit Dunkerque* », phrase qui me parut fort ennuyeuse, car je ne compris pas ce qu'elle voulait dire. (Proust : *A la recherche du temps perdu III*, p. 198)

Au premier abord, la phrase paraît pourtant simple : deux hommes se rencontrent à Dunkerque et cette ville est comparée avec Cherbourg qui est effectivement plus grande. Mais pour celui qui écoute cette phrase, cette interprétation est impossible puisqu'il vient de rencontrer le locuteur en plein Paris, loin de Dunkerque. La clef de l'énigme sera donnée plus tard : le *Petit-Dunkerque* est une boutique à proximité de l'endroit où ils se sont rencontrés et dont Proust ne connaissait pas l'existence. Cherbourg n'est pas la ville non plus mais le bâtonnier chez qui les deux hommes se sont vus une fois il y a longtemps.

10 a. Le nom de ville est précédé par TOUT

Le résumé des nombreuses opinions sur *tout* invariable devant un nom de ville ne reste plus à faire. Il se retrouve dans *Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT*¹ de M. Sven Andersson et il serait inutile de le répéter ici en détail. Après avoir rejeté plusieurs théories plus ou moins ingénieuses, M. Andersson résume :

« Il s'ensuit de ce qui précède que, parmi les différentes théories qu'on a émises pour expliquer l'invariabilité de *tout*, il n'y a guère lieu de tenir compte que des suivantes : (1^o) celle selon laquelle l'invariabilité a trait à une déssexualisation générale des noms de villes, (2^o) celle selon laquelle la déssexualisation du nom de ville dans le type avec *tout* a été facilitée par une métonymie, (3^o) celle selon laquelle il y a une influence du type *tout Paris*. »²

M. Andersson pense que la troisième théorie serait possible mais qu'elle semble difficile à prouver. Nous sommes entièrement d'accord. Quant à

¹ Lund, 1954, pp. 138-142.

² *Op. cit.*, p. 144.

la deuxième, il trouve que la terminologie d'Ebeling, qui l'a proposée¹ manque de précision et que la métonymie seule ne suffit pas à expliquer le phénomène. M. Andersson semble préférer la première explication, bien qu'il ait lui-même de sérieuses réserves à formuler :

« L'opinion selon laquelle l'invariabilité de *tout* a trait à la tendance générale de déssexualisation des noms de villes est à notre avis plausible. Il faudrait pourtant qu'on explique aussi pourquoi la tendance à la déssexualisation est plus forte dans le type *tout Rome* que dans d'autres cas. »²

Puisqu'il n'est pas tout à fait correct de parler d'une déssexualisation générale des noms de villes, comme nous espérons l'avoir montré déjà, on a le droit de constater que la première explication est aussi insuffisante que la troisième.

M. Andersson disqualifie donc, entièrement ou en partie, toutes les trois théories citées ci-dessus et fait lui-même un essai d'explication, qui à notre avis est pourtant peu satisfaisant. Le masculin serait dû à l'influence de la langue parlée, le type *tout Rome* étant essentiellement populaire. Nous pensons qu'il n'est pas du tout nécessaire d'avoir recours à la langue parlée pour trouver une explication. Cette influence est aussi difficilement prouvée que celle du type *tout Paris*. Pour nous c'est la seconde théorie, celle d'Ebeling, qui est le plus proche de la vérité. Selon Ebeling, *tout Rome* doit s'expliquer ainsi :

« Da er (der Sprechende) nicht an die Stadt als solche, die unzweifelhaft grammatisch weibliches Geschlecht hat, sondern an die Gesamtheit der in ihr lebenden Einwohner denkt, die er mit *Rome* komplexivisch zusammenfasst, so scheut er sich, dem *tout* das weibliche Geschlecht zu geben und verwendet wie bei sprachlichen Komplexen das Maskulinum und in Fällen wie *tout Rome fut brûlé*, wo allerdings von den Bewohnern keine Rede ist, denkt er an die Gesamtheit dessen, was Rom ausmacht, *tout ce qui est Rome*. »³

Ebeling emploie donc le terme de « komplexivische Zusammenfassung » et c'est ce terme qui manque de précision selon M. Andersson. C'est pourtant lui qui en donne une interprétation qui nous paraît irréprochable :

¹ Compte rendu de G. Körting, *Der Formenbau des franz. Nomens*, Archiv N Spr 106 (1901), pp. 195-204.

² *Op. cit.*, p. 144.

³ *Op. cit.*, p. 202-203.

« Nous pensons qu'Ebeling a voulu dire à peu près ceci : dans les cas où l'on ne pense pas à la ville en soi — prise pour ainsi dire comme un individu — mais où l'on emploie le nom de ville pour désigner les habitants de la ville, un certain groupe de personnes de la ville, les bâtiments de la ville ou tout autre élément qui d'une manière ou de l'autre se rapporte à la ville, le nom perd son genre féminin. Il est ici question d'une déssexualisation par suite d'une métonymie. »¹

Abstraction faite de « le nom perd son genre féminin » (ils ne sont pas a priori féminins!), voici une définition qui nous va à merveille! Elle a certains traits en commun avec celle que nous avons essayé de formuler à propos des masculins *vieux, nouveau, grand*, etc.

Ce qui distingue *tout* de ces autres adjectifs, c'est le fait que le masculin s'est généralisé et qu'il est devenu obligatoire même dans les cas où l'on pense manifestement à la ville elle-même, ce qui apparaît de toute évidence dans les exemples suivants :

... il est la seule personne qui, ... dans *tout Athènes*, m'a dit spontanément quelque chose. (*Le Nouvel Observateur* 10-16 mai 1967, p. 12)

... ils sont déterminés à conserver *tout Jérusalem*. (*Le Monde* 13 juin 1967, p. 3,5)

Tout Rome en un jour. (Curvers : *Tempo di Roma*, Laffont 1957, p. 145)

Si le masculin a été réservé, initialement, au sens de « tous les habitants de », le développement vers une non-distinction entre ce sens et celui de « toute la ville de » a certainement été facilité par le fait qu'une ville et ses habitants ne font qu'un, qu'il est de temps en temps complètement impossible de dire si l'on parle de « la ville » ou de « la population » et qu'une ligne de démarcation serait parfois tout à fait artificielle².

Le participe accordé avec l'expression *tout + nom de ville* se met bien entendu au masculin : *tout Rome fut brûlé*, mais M. Hasselrot a cité³ un exemple intéressant qui témoigne d'une certaine incertitude dans une combinaison de *tout* + un nom de ville qui est fortement conçu comme féminin et où *tout* ne pourrait avoir que le sens de « toute la ville de » :

Tout Lisbonne fut transformée. (*Gazette de Lausanne* 2 déc. 1944).

¹ *Op. cit.*, p. 143.

² Il y a pourtant ceux qui essaient de maintenir une distinction entre *tout* et *toute* :

... avec les tours, *toute Sienne*, de partout, prend son élan vers le ciel. (Suarès : *Sienne la bien aimée*, 1932, p. 243)

³ Compte rendu de Høybye, *L'accord en français contemporain*, *Studia Neophilologica* 19, 1946/47, p. 195.

10 b. Le type Le TOUT-PARIS

« TOUT-PARIS n. m. Ensemble des personnalités littéraires, artistiques, financières, politiques, etc., que leur notoriété, leur situation, leur position sociale, appellent à figurer dans toutes les manifestations mondaines de la capitale. (On dit aussi, familièrement, avec n'importe quel autre nom de ville : *Le Tout-Moulins*, etc.) » (*Grand Larousse* 10, p. 420,2)

Les expressions formées sur le modèle *Le Tout-Paris* sont effectivement très fréquentes, mais il y a lieu de souligner la nuance humoristique et ironique avec laquelle elles sont souvent employées¹. La formule n'a donc rien d'exceptionnel et nous nous contentons d'en présenter quelques exemples intéressants :

Athènes, vers 1900, est une ville de 200 000 habitants environ. Tous les gens qui comptent parlent français et sont pénétrés d'influences françaises. Ce « *Tout-Athènes* » se borne sans doute à quelque 10 000 personnes ... (Burney : *Langue et culture françaises dans la Grèce actuelle*, *Français Moderne* 1961, p. 27)

... ce n'est plus seulement le tout-Paris que l'on rencontre au Mans mais aussi le « *tout-Londres* » ou plus exactement la « *toute l'Angleterre* ». (Granchier : *La Tortue tranquille*, p. 131)

Le vaurien, nous le connaissons ... il vole ... du *Tout-Paris* au *Tout-Londres*, du *Tout-Rome* au *Tout-Munich*, pardon : au *Tout-Monaco* di Baviera. (*L'Express* 16-22 déc. 1964, p. 67)

Le Tout-Paris, à son tour, peut être divisé en *le Tout-Paris littéraire*, *le Tout-Paris artistique*, etc. (même un autre ordre des mots semble permis) :

Le Tout-Londres politique découvre avec surprise qu'un vieux colonel peut se transformer en brillant journaliste. (*Le Nouvel Observateur* 25-31 oct. 1967, p. 26,3)

Tout le Paris des lettres s'y trouva. (*Les Nouvelles littéraires* 26 déc. 1968, p. 2,7).

¹ Il paraît que l'expression a même été exportée. Voici ce que nous avons trouvé dans un périodique allemand :

... auf Konrads Geburtstag, versammelt sich *tout Bonn* im Bannkreis Adenauers und feiert Neujahr. (*Der Spiegel* 13 janv. 1965, p. 22)

Dans un journal suédois nous avons découvert un essai fait par un correspondant à Paris de calquer le *Tout-Par* isen suédois :

På parketten återfann man *Hela-Paris*. (*Dagens Nyheter* 28 oct. 1965)

Le nom de ville est suivi d'un adjectif ou d'un complément déterminatif qui désignent une certaine époque de la ville

Nous avons déjà (p. 292) présenté les motifs qui nous ont amené à traiter séparément le type *le Paris populaire* et le type *le Paris médiéval (du moyen âge)*. Du point de vue formel, cette division n'est pas bien fondée, mais du point de vue sémantique il y a de grandes différences entre les deux cas : dans le premier exemple il s'agit d'une partie de la ville, d'une restriction qui est à comparer avec le type *le vieux Paris*; dans le second, c'est la ville entière, à une certaine époque, et il ressort de nos matériaux que, en ce qui concerne cette dernière catégorie, rien n'indique qu'il y ait une position dominante pour l'un ou l'autre des deux genres.

Nous pouvons donc commencer par réfuter catégoriquement la règle formulée par M. Togeby dans *Fransk Grammatik* :

« ... femininum er det almindeligste ved efterstillet praepositionsled, der angiver en bestemt periode af en bys historie » (suivent des exemples de la devant *Venise, York, Vienne, Naples, Bleston, Byzance, Genève, Nazareth*)¹.

Nous croyons même qu'il faut considérer cette règle comme un lapsus car, il y a quinze ans, M. Togeby s'est basé sur la règle opposée pour prouver sa thèse de la neutralisation des noms de villes². En tout cas, le féminin ne joue aucunement un rôle aussi dominateur.

Nous avons recueilli 288 exemples de ce type dont 160 du masculin et 128 du féminin et nous voyons tout de suite que les deux genres sont représentés en proportions presque égales. Ce qui est intéressant, c'est d'étudier, comme nous l'avons fait dans le chapitre traitant de l'accord du participe passé, la répartition des deux genres sur les différentes terminaisons. Pour les noms en *-e* ou en *-es*, nous constatons la même majorité écrasante pour le féminin. Sur 116 noms ayant cette finale 71 % sont du féminin.

En ce qui concerne les autres terminaisons, nous avons vu que les proportions des deux genres sont très proches de 1 : 1 quand un participe passé est accordé avec le nom. Ici, les chiffres sont tout autres : 77 % pour le masculin, 23 % pour le féminin, et ce dernier chiffre ne mérite pas

¹ § 95, 2, p. 84.

² Voir notre Introduction.

d'être si élevé car parmi les 19 exemples du féminin, il y en a 7 de *Jérusalem* et 3 de *Jéricho*, noms qui constamment refusent de s'accorder au masculin. Des 9 exemples restants, c'est dans 4 cas l'adjectif *actuelle* qui est accordé avec le nom (*Antakaya*, *Avignon*, *Tlemcen*, *Tripoli*) et les 5 derniers exemples contiennent les noms suivants : *Damas*, *Tlemcen* (2), *Tripoli*, *Tunis*. Des exemples comme *la Bleston de ce temps-là* (Butor), *la York de l'avenir* (Yourcenar), cités par M. Togeby, sont donc extrêmement rares.

Avant de conclure ce chapitre, il faut noter la possibilité d'omettre l'article défini dans une expression contenant nom de ville + un adjectif qui désigne une certaine époque de la ville : *Orange romaine*, *Orange hollandaise*, *Orange française* (*Guides Michelin : Provence*, p. 109), *Rome antique*, *Rome chrétienne*, *Rome baroque* (*Grand Larousse* 9, p. 360,1 et 361,1). Cette omission de l'article se retrouve surtout dans des rubriques qui indiquent une époque, dont l'histoire va suivre, de la vie d'une ville.

12. Le nom de ville est précédé par l'article indéfini¹

L'article indéfini peut se combiner, dans une comparaison, directement et sans autres déterminants avec le nom d'une ville :

(Bordeaux) ... elle n'est pas prise en effet, comme *un Lille*, comme *un Rouen*, comme *un Lyon* même, dans la toile d'araignée parisienne. (*La France : un portrait en couleurs*, p. 149)

200 000 par an, *un Saint-Etienne*, *un Le Havre* s'accrochant chaque année au flanc de l'agglomération parisienne. (*Le Monde* 18 janv. 1967, p. 11,1)

Certains adjectifs et préfixes peuvent s'intercaler entre l'article et le nom :

Les cités ouvrières ... les villas à l'architecture fantaisiste ébauchent *un grand Clermont*. (*La France* 1, p. 75)

Un petit Sarcelles. (*Le Nouvel Observateur* 21-27 févr. 1968, p. 25,1)

Depuis lors, *un nouveau Bordeaux* s'aménage. (*La France* 1, p. 506)

En 1524, sa caravelle découvrit *un futur New York* qu'il baptisa Angoulême. (*Paris Match* 19 déc. 1964, p. 48)

Derrière ce visage tendu un autre visage, décontracté, réjoui, *un autre Göteborg*. (*Le Monde* 30 juin 1965, p. 11)

... en 1948, il y avait *un seul Berlin*. (*L'Express* 4-10 janv. 1965, p. 21)

Nul mieux que lui n'a su peindre *une certaine Nice* équivoque ... (*Plaisir de France*, févr. 1960, p. 41)

¹ Il est important de se rappeler que nous traitons ailleurs les cas où le nom d'une ville ne désigne pas une ville (*Austerlitz*, *Hiroshima*, etc.).

... il arrive que Milan se prenne pour un *super New York*. (*Constellation*, juin 1966, p. 196)

... abattre et parachuter au milieu d'un désert un *mini-Brasilia*. (*Le Nouvel Observateur* 21-27 févr. 1968, p. 25,1)

ou bien l'adjectif (ou le complément) est placé après le nom :

... du temps où Hollywood était encore une *Babylone fastueuse*. (*Constellation*, nov. 1965, p. 48)

Il n'y aura jamais tout à fait une *Boulogne II*. (*Les Albums des Guides bleus : Flandre. Artois. Picardie.*, p. 27)

C'est un *Bombay imbibé des moiteurs de l'été qui approche* que M. Pompidou a quitté lundi soir. (*Le Monde* 17 févr. 1965, p. 1)

... je ... passai une journée terrible dans un *Bordeaux étouffant et désert*. (Mauriac : *Le Nœud de vipères*, Livre de poche, p. 86)

Le clerc débarquait ... dans un *Saigon en état de demi-guerre*. (*Le Monde sél. heb.* 24-30 nov. 1966, p. 5,2)

Il n'est pas possible d'en faire ... un *Washington à la française*. (*L'Express* 19-25 févr. 1968, p. 6,2)

M. Hasselrot est d'avis que le masculin tend à l'emporter :

« Un indice de plus de l'envahissement du genre masculin est que l'article indéfini affecte le plus souvent la forme *un* devant un nom de ville. »¹

Nous n'avons relevé que 90 exemples de ce type, mais ce nombre est suffisamment élevé pour nous permettre de modifier l'affirmation de M. Hasselrot. Un tiers (30) de nos exemples sont du féminin et, comme dans d'autres domaines, c'est surtout devant un nom à terminaison *-e* ou *-es* que se retrouve l'article indéfini féminin. Le nombre total des exemples contenant un nom pourvu de cette terminaison est de 39, dont 24 sont du féminin (62 %) et nous constatons qu'il n'y a aucune hésitation à mettre *une* devant des noms comme *Athènes, Florence, Genève, Venise*, etc.

Avec un nom à terminaison autre que *-e* ou *-es*, au contraire, il est très rare de trouver le féminin et sur 51 exemples nous n'avons relevé que les six suivants :

La conférence d'Addis-Abéba (d'*une Addis-Abéba* qui a été libérée du colonialisme mussolinien par des troupes sud-africaines!) a pu être prématurée, verbeuse et impuissante. (*Paris Match* 15 juin 1963, p. 103)

Al-Mansûr entreprenait la construction d'*une seconde Bagdad* ... (*Grand Larousse* 1, p. 833,3)

¹ *Op. cit.*, p. 216.

... la possession d'une *Jérusalem* artificiellement coupée en deux...
(*Le Monde* 11-12 juin 1967, p. 6,4)

Dans une *Johannesburg* vibrante d'activité ... (*Paris Match* 15 juin 1963, p. 103)

... une *Leningrad* déserte et figée dans la faim. (*Constellation*, sept. 1965, p. 139)

... l'animation de la ville évoque une *Tanger* rustique. (*Contacts avec le monde : Voici la Bretagne*, p. 64)

Qu'on puisse hésiter parfois entre les deux genres, on n'en trouverait pas de meilleure illustration que l'exemple suivant :

J'ai vu un (ou une) *Berne* en train de faire son marché. (Larbaud : *Giro dell'Oca*, Ides et Calendes 1947, p. 64).

13. Le nom de ville est précédé par un adjectif démonstratif

Thérive¹ ne trouve pas surprenante la tournure *ce la Haye* et laisse comprendre que cette manière d'écrire reflète l'usage moderne tandis que nos aïeux auraient dit *cette Haye*. Nous osons soutenir que Thérive s'est trompé. M. Togeby, dans un paragraphe déroutant², paraît être du même avis que Thérive. Surtout l'exemple suivant, emprunté à M. Høybye, semble prouver la victoire définitive du masculin :

Ce Combray, *ce Venise*, ce Balbec envahissants et refoulés. (Proust)

A notre avis, ce « *ce Venise* » s'explique facilement. Il s'agit tout simplement d'une influence des noms environnants; « *cette Venise* » aurait rompu l'harmonie de la phrase. Pour prouver qu'il s'agit d'un cas particulier, nous n'avons qu'à citer les autres phrases où Proust, dans *A la recherche du temps perdu*, a accordé l'adjectif démonstratif devant *Venise* :

... une vue de *cette Venise* à laquelle j'avais tant pensé l'après-midi. (III, p. 284)

La robe ... me semblait comme l'ombre tentatrice de *cette invisible Venise*. (III, p. 394)

Cette Venise où j'avais cru que sa présence m'en serait importune. (III, p. 483)

Nous ne disposons que de 43 exemples de ce type mais le nombre est suffisant pour que nous puissions constater que le féminin est aussi vi-

¹ *Op. cit.*, p. 66.

² *Fransk Grammatik*, § 93, 3, p. 84.

vant ici qu'ailleurs. 24 exemples sont du masculin et 19 du féminin. Le nombre des exemples contenant un nom à terminaison *-e* ou *-es* est de 20, dont 5 seulement sont du masculin. Les 23 exemples contenant un nom pourvu d'une autre terminaison sont tous du masculin, sauf 4. Cette répartition des deux genres ressemble beaucoup à celle que nous avons déjà constatée dans d'autres domaines.

Dans chaque groupe il y avait donc des « exceptions ». Voici les exemples avec *cette* devant un nom à terminaison autre que *-e* ou *-es* :

... dans *cette Bagdad* de l'Est ... (*Grand Larousse* 1, p. 833,3)

Les richesses accumulées dans *cette Changhai* de l'Occident sont invisibles. (*Paris Match* 25 mars 1967, p. 71)

Plus un bruit d'osselets dans *cette Shanghai* régénérée. (*Paris Match* 5 déc. 1964, p. 70)

... *cette Jérusalem* ingrate ... (*L'Express* 4-10 mars 1968, p. 5,1).

14. Le nom de ville désigne un événement

Le masculin est de rigueur quand le nom d'une ville ne désigne pas la ville comme telle mais un certain événement qui y a eu lieu : une bataille, la conclusion d'un traité, une conférence, etc. Voici une longue liste d'exemples contenant un certain nombre de noms de villes qu'on associe avec un événement de ce type.

Une bataille, une défaite, une catastrophe, etc. :

Il suffira d'une victoire, d'un *Austerlitz*, d'un *Iéna* ... (Bainville : *Napoléon*, Livre de poche, p. 404)

... un « *Dunkerque africain* » était inconcevable en raison de la distance entre le Maroc et l'Angleterre. (Maurois : *Hist. de la France II*, Michel 1958, p. 322)

Hué restera le *Guernica* du Vietnam. (*Le Monde* 13 avril 1968, p. 1,3)

Un *Hiroshima*¹ par jour : 35 millions d'hommes, environ, meurent de faim chaque année. (*Paris Match* 23 mars 1963, p. 41)

... le régime gaulliste ne pouvait s'achever que par une catastrophe, par « un *Sedan* ». (*L'Express* 20-26 févr. 1967, p. 7)

Deux tragédies parallèles sont en cours, l'une presque consommée, celle de Stalingrad, l'autre menaçante, celle d'un *super-Stalingrad* entraînant la ruine immédiate ... (*Paris Match* 23 janv. 1965, p. 79)

... parce que je ne veux pas d'un *second Verdun*. (*Ibid.* 16 janv. 1965, p. 79)

¹ Cf. l'exemple suivant où le nom d'Hiroshima a le sens de « bombe » : Saturne V ... l'équivalent en énergie d'un *petit Hiroshima*. (*L'Express* 20-26 nov. 1967, p. 31, 1)

Une conférence, un traité, un accord, etc. :

Entre le *Bandoung* 1955 et le « nouveau *Bandoung* » de 1965, plus de trente nations nouvelles allaient naître en Afrique. (*Le Monde* *sél. heb.* 22-28 avril 1965, p. 4)

M. Charles Hernu propose « un *Genève* sans conférence » pour régler le conflit vietnamien. (*Le Monde* 7 nov. 1967, p. 6,4)

En 1933, Mussolini avait proposé un Pacte à Quatre des grandes puissances, qui eût été un *Locarno* sans la Pologne. (Maurois : *Hist. de la France II*, p. 310)

... on se trouvera un jour en présence d'un nouveau *Munich*, asiatique cette fois, et amorce, comme le *premier Munich*, de nouvelles capitulations. (*Le Figaro* 8 janv. 1965, p. 6)

... on a l'impression de se trouver dans un *Nuremberg de poche* assez pauvre ... (=le tribunal Russel) (*Le Nouvel Observateur* 6-12 déc. 1967, p. 24,3)

« Il n'y aura pas de *second Rapallo* » affirme le chancelier Erhard. (*Le Monde* 18-19 avril 1965, p. 3)

Par un *Tilsit* autrichien, Wagram devra lui procurer l'alliance de l'Autriche. (Bainville : *Napoléon*, p. 325)

... vouloir imposer aux Allemands un nouveau *Versailles* ... (*Le Monde* *sél. heb.* 24-30 mars 1966, p. 1)

Le déclenchement d'un conflit :

La route maritime Vladivostok-Haïphong pourrait ainsi devenir le *Sarajevo* de la troisième guerre mondiale. (*Le Nouvel Observateur* 24-30 août 1966, p. 13)

Une révolte, etc. :

Berlin-Est, en juin 1953, est *survenu* trop tôt. (*L'Express* 7-13 nov. 1966, p. 19)

Les Etats-Unis s'y opposeraient, comprenant quelle vague de réprobation un tel « *Budapest* » soulèverait dans le monde. (*Le Monde* 15 mai 1965, p. 3)

Ne vivant que pour la revanche contre le Nord, ce *Coblence* des pauvres est le vivier dans lequel tentent de puiser les recruteurs de l'armée sudiste. (*Le Nouvel Observateur* 3-9 avril 1968, p. 19,2)

... les étudiants s'emparent de la Sorbonne, qui devient le soviet d'un nouveau *Petrograd*. (*Le Monde* 5 juin 1968, p. 9,2)

... un *Saint-Domingue* contigu au bloc de l'Est, qui pourrait ressembler à un Vietnam. (*Le Monde* 19 déc. 1967, p. 5,6)

Un festival de musique :

Le nouvel Avignon. (*Le Nouvel Observateur* 27.7-2.8 1966, p. 33)

« *Le nouveau Salzbourg.* » (=le festival d'Aix-en-Provence) (*Le Figaro* 13 juillet 1965, p. 15).

15. Le nom de ville désigne une équipe de football, etc.

Dans un journal de sport les exemples où le nom d'une ville désigne une équipe de football, de handball, de rugby, de basketball, etc. sont abondants. Après une lecture sporadique des pages sportives nous disposons d'environ trois cents exemples et *tous sont du masculin*. On pourrait peut-être attribuer au mot *club*, qui entre d'ailleurs souvent dans le nom complet de l'équipe, F. C. Nantes, F. C. Nice, etc., un rôle décisif pour le choix du masculin, mais il ne faut pas chercher à tout prix un mot « sous-entendu ». Nous croyons que notre règle, disant que le masculin est indispensable aussitôt qu'il n'est pas du tout question de la ville comme telle, reste valable. Ce n'est qu'au moment où l'on s'écarte de cette règle qu'il est légitime d'aller à la recherche d'un mot particulier qui a pu être présent à l'esprit du locuteur. Voici quelques exemples particulièrement probants de la position exclusive du masculin :

Cannes vient de remporter sa première victoire depuis le 11 novembre; il recolle à un peloton compact ... (*L'Equipe* 31 janv. 1966, p. 8)

Nice est toujours au premier rang ... mais battu sur son terrain, il n'a plus que deux points d'avance. (*Le Monde* 27 avril 1965, p. 14)

La Rochelle plus puissant. (rubrique) (*L'Equipe* 31 janv. 1966, p. 5)

Toulouse, quoique nettement battu ... (*Le Figaro* 4 janv. 1965, p. 13)

Valenciennes est rejoint par Lyon. (*Le Monde* 12 janv. 1965, p. 7)

Villeneuve fut pris au piège ... (*L'Equipe* 4 janv. 1966, p. 5).

16. Le nom de ville désigne une bourse

Le nom de certaines villes, dans la langue commerciale, désigne parfois la bourse qui se trouve dans la ville en question. Quand un mot doit s'accorder avec le nom de cette ville, le masculin et le féminin sont tous les deux possibles. C'est ce que montre une lecture attentive des colonnes consacrées aux marchés financiers dans quelques numéros de *La Gazette de Lausanne*. Les 33 exemples se répartissent de la façon suivante :

	Masculin	Féminin
Amsterdam	1	4
Bruxelles	1	3
Francfort		3
Milan		5
Montréal	4	
New York		1
Paris	4	6
Tokio	1	
Total	11	22

Il est fort probable que c'est le mot *bourse* qui a été décisif pour le choix du féminin. On remarquera l'absence de « Londres » dans le tableau ci-dessus, mais la grande bourse londonienne figure sous le nom de *Stock Exchange*. La bourse de New York est presque toujours désignée d'après la rue où elle se trouve, *Wall Street*.

Voici quelques exemples :

Amsterdam était irrégulière. (*Gazette de Lausanne* 3 mars 1966, p. 7)

Bruxelles particulièrement inactif. (*Ibid.*)

Francfort se montra bien disposée. (*Ibid.* 30 déc. 1965, p. 7)

Milan s'est reprise très vivement. (*Ibid.* 8 févr. 1966, p. 7)

Montréal irrégulier. (*Ibid.* 3 févr. 1966, p. 6)

New York irrégulière. (*Ibid.* 31 déc. 1965, p. 11)

Paris irrégulière. (*Ibid.* 29 déc. 1965, p. 7)

L'exemple suivant contient et le masculin et le féminin :

Paris s'est toutefois distingué par une fermeté qu'elle n'avait plus connue depuis assez longtemps. (*Ibid.* 17 déc. 1965, p. 11).

17. Le nom d'une capitale désigne le gouvernement

Lorsqu'on lit les nouvelles et les commentaires que consacrent les journaux à la politique internationale, on est frappé par la grande fréquence des phrases du type : « Moscou rompt les relations diplomatiques avec Jérusalem », « Washington rejette les accusations de Pyongyang », etc. Employer le nom de la capitale est un moyen concis de désigner le gouvernement, les dirigeants d'un pays.

Parfois un mot, le plus souvent un participe passé, est accordé avec le nom de la capitale. Après quelques années de lecture assidue des colonnes consacrées aux affaires internationales, nous disposons d'une belle collection de cet accord. La voici présentée en chiffres :

<i>Nom de la capitale</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Nom de la capitale</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>
Alger	4		Madrid	1	
Ankara	3		Moscou	28	1
Athènes		1	New Delhi	2	1
Bangkok	1		Ottawa	6	
Belgrade	2		Paris	17	1
Berlin-Est	4		Pékin	28	5
Bonn	16	2	Phnom-Penh	1	
Bruxelles	3		Prague	1	1
Bucarest	3		Rome	2	1
Le Caire	8		Saigon	1	
Djakarta	1	1	Séoul	1	
Hanoï	28	3	Stockholm		1
Jérusalem	1	1	Tel-Aviv	2	
Kinshasa	1		Tokyo	1	
La Havane		1	Washington	74	3
La Haye	2	1	Vienne	1	
Léopoldville	1	1	Total	262	29
Londres	18	4		= 90 %	= 10 %

Parmi les exemples qui prouvent le mieux la forte position du masculin, citons ceux-ci :

La Haye n'avait pas été informé de la proposition Spaak. (*Le Monde* 13-14 sept. 1965, p. 18)

... la thèse selon laquelle *Jérusalem* a été obligé de passer à l'action ... (*Le Monde diplomatique*, déc. 1967, p. 9,1)

Quant aux raisons qui poussent *Léopoldville* à retarder une rencontre dont il avait lui-même demandé qu'elle ait lieu ... (*Le Monde* 5 sept. 1964, p. 6)

Prague s'est rangé, bien entendu, du côté de Moscou. (*Le Monde* 7 juillet 1965, p. 3)

Rome reste ancré sur les positions statistiques qui sont les siennes depuis plusieurs années. (*Le Monde* 26-27 juillet 1964, p. 2)

Rome et *La Haye* sont plus réticents. (*L'Express* 14-20 sept. 1964, p. 6)

Vienne, accusé de tolérer ... les activités terroristes. (*Le Monde* 6-7 août 1967, p. 1,1)

Une fois sur dix nous avons donc relevé un mot accordé au féminin (très souvent le pronom personnel *elle*). Dans ces cas-là, il est vraisemblable que c'est une association au mot *capitale* qui a décidé du genre. Comme les relations entre deux pays, en langage diplomatique, sont souvent décrites comme des relations « entre les capitales », cette façon de « sous-entendre » *capitale* se comprend très bien. Cf. :

... il constatait une « amélioration » substantielle entre les deux capitales. (*Le Monde* 11 févr. 1965, p. 1)

Les capitales communistes n'ont pas encore réagi au nouveau bombardement. (*Ibid.* 12 févr. 1965, p. 2)

Une très grande différence dans l'appréciation portée par *les deux capitales* du communisme sur l'évolution de la situation. (*Ibid.* 16 févr. 1965, p. 1)

Voici quelques exemples de l'accord féminin :

On souligne que *Londres* n'a pas offert sa « médiation », comme *elle* l'avait fait dans l'affaire du désert de Kutch. (*Le Monde* 27 août 1965, p. 3)

Moscou n'a toujours pas ... averti Washington que le franchissement ... serait considéré par *elle* comme un casus belli. (*Le Nouvel Observateur* 23-29 nov. 1966, p. 20)

... si *New Delhi* était contrainte ... de choisir entre continuer la guerre et accepter une réouverture du débat sur le Cachemire. (*Le Monde sél. heb.* 9-15 sept. 1965, p. 6)

Pékin annonça qu'*elle* considérait toute attaque contre le Viet-nam comme une attaque contre la Chine. (*Paris Match* 15 août 1965, p. 12)

Washington peut se poser en arbitre et faire front olympien à la rage arabe. Tout a tourné à son avantage et *elle* n'a pas eu à s'engager trop loin officiellement. (*Le Monde* 18-19 juin 1967, p. 1,3)

... les bordées d'accusations obscures que *Pékin* et *Moscou* s'envoient l'une à l'autre. (*Le Nouvel Observateur* 21-27 sept. 1966, p. 15).

18. La circonlocution « la ville de »

« S'il y a doute sur le genre d'un nom de ville, on doit le faire précéder du mot *ville* : La ville de Londres est extrêmement peuplée. »¹

« So wird die Schwierigkeit, ob man sagen soll z. B. Paris est beau oder Paris est belle, gern durch die Umschreibung la ville de Paris est belle, umgangen. »²

« Le genre des noms propres de villes peut donner lieu à certaines hésitations : dans ce cas, il est aisé de tourner par *la ville de* ... »³

« ... vanskeligheder kan løses ved at omskrive med *la ville de*. »⁴

Ces citations reflètent l'opinion très répandue et, à ce qu'il paraît, acceptée par tout le monde qu'il y a une grande hésitation à faire l'accord direct avec un nom de ville et qu'on peut résoudre ce problème par la circonlocution *la ville de*. En ce qui concerne l'hésitation d'abord, nous en avons déjà discuté et les milliers d'exemples d'accord dont nous

¹ Ayer, *Grammaire comparée de la langue française*, Paris, 1885, § 67, 5.

² Körting, *Op. cit.*

³ Grevisse, *Le bon usage*, Paris, 1959, § 268, p. 201.

⁴ Tøgeby, *Fransk Grammatik*, § 92, p. 83.

avons rendu compte dans cet article sont la meilleure réfutation que nous puissions faire. Certes on se demande parfois quel genre choisir, mais cette hésitation ne conduit que très rarement à éviter l'accord. Quant à la recommandation d'employer la périphrase *la ville de*, nous croyons que ceux qui la font n'ont pas suffisamment réfléchi au problème. En tout cas elle n'est point suivie par l'usage et serait-il même correct ou naturel de l'appliquer? Prenons un exemple concret :

Nous sommes en train de décrire l'occupation de Strasbourg par les troupes allemandes pendant la guerre. Soudain nous nous trouvons devant le problème : faut-il écrire Strasbourg fut *pris* ou Strasbourg fut *prise*? Nous décidons donc de suivre la recommandation des grammairiens et nous écrivons « *la ville de Strasbourg* fut prise par les Allemands ».

Pourquoi serait-il difficile de trouver un exemple de ce type dans un contexte pareil? Parce qu'en ajoutant « la ville de » à « Strasbourg » nous ne faisons que donner la même information deux fois et celui qui entend cette phrase aurait le droit de se demander pourquoi cette redondance. Tout Français sait que Strasbourg est une ville et rien d'autre, partant, « ville » est impliqué dans le nom de Strasbourg. Si, au contraire, nous prenons le nom de *Nioki*, il n'y a que des ethnographes et des missionnaires qui sachent que c'est une ville du Congo. Dans

... à *la ville de Nioki*, à 320 km du nord-est de Léopoldville ... (*Le Monde* 25 juin 1965, p. 3)

la ville de est justifié puisqu'il s'agit tout simplement de nous informer qu'il est question d'une ville, de même qu'on mettrait *le village de*, *l'île de*, *le journal de*, etc. devant certains noms pour préciser de quoi on parle. Les exemples de « la circonlocution » *la ville de*, motivée par ce besoin d'information, abondent dans les journaux :

L'armée congolaise enlève aux rebelles *la ville d'Aketi*. (*Le Monde* 8 juillet 1965, p. 7)

Un jour, les autorités annoncent que le Front va attaquer *la ville de Tay-Ninh* ... Le lendemain, on apprend que son objectif est *la ville de Ben-Tre*, dans le delta. (*Le Monde* 19 déc. 1968, p. 1,3)

Le Han traverse Séoul et *la ville de Yojoo* et se jette dans la mer Jaune. (*Atlas/Histoire*, avril 1966, p. 34)

Regardons d'autres cas où l'emploi de *la ville de* est nécessaire. Si, dans l'article sur *le canton de Genève* du Grand Larousse (Tome 5, p. 426,3), nous lisons

Ce canton exigu résulte d'annexions faites en 1816 autour de *la ville de Genève*.

nous nous trouvons devant un autre exemple où la « circonlocution » est tout à fait naturelle. Il y a une *distinction* à faire entre une ville et un canton qui portent le même nom. Souvent une ville a le nom de la province dont elle est le chef-lieu, de l'état dans lequel elle est située, etc. *La ville de* s'impose pour faire la distinction. Quelques exemples :

... les 2 kilomètres de côte qui séparent *la ville de Font-Romeu* du lycée climatique et des installations sportives ... (*Le Monde* 22-23 sept. 1968, p. 15,1)

ROME, nom donné à l'un des principaux Etats de l'Antiquité, qui, à partir de *la ville de Rome*, a conquis d'abord l'Italie, puis le monde méditerranéen. (*Grand Larousse* 9, p. 344,2)

Les luttes continuèrent entre l'abbaye, d'une part, *la ville de Saint-Gall* et l'Appenzell, d'autre part. (*Ibid.*, p. 512,1) (Le nom de Saint-Gall est surtout associé à l'abbaye.)

la ville du Creusot surprend par son caractère industriel. (Avant cette phrase on parle du bassin du Creusot.) (*Guides Michelin : Bourgogne*, 1959, p. 94)

Lisons maintenant l'article du *Grand Larousse* sur *Rome* (Tome 9, p. 353,3). Nous y trouvons la phrase suivante :

Le développement de *la ville de Rome* a suivi celui de la population.

« Le développement de Rome a suivi celui de la population » n'aurait pas de sens et *la ville de* est ici nécessaire. Une distinction est faite entre la ville et la population et cette façon de faire, pour ainsi dire, abstraction des hommes qui y vivent et de ne regarder la ville que comme un organisme qui contient des rues, des maisons, des quartiers, qui croît et décroît, explique de temps en temps l'emploi de *la ville de*. P. ex. :

C'est à partir de la seconde moitié du xix^e siècle que *la ville de Genève* a largement débordé les limites des fortifications édifiées au xvi^e s. (*Grand Larousse* 5, p. 425,3)

la ville d'Autun est adossée à des collines boisées ... (*Guides Michelin : Bourgogne*, p. 46)

Adossée à l'Yonne ... *la ville de Sens* a la forme d'un œuf gigantesque. (*Les Albums des Guides bleus : Bourgogne*, Hachette 1955, p. 16)

Citons finalement quelques exemples d'un type très fréquent où *la ville* a un sens tout à fait particulier : l'unité administrative, la commune.

Il semblait logique que, devant supporter un très lourd budget pour ces Jeux Olympiques, *la ville de Grenoble* eût des garanties sur le fonctionnement du Comité local d'organisation. (*L'Express* 7-13 févr. 1966, p. 24)

Elle a été condamnée à deux ans de prison avec sursis et au remboursement à *la ville de Lyon* de la somme détournée. (*Le Monde* 15-16 août 1965, p. 4)

La ville de Troyes déclarée responsable de la mort d'une jeune fille. (*Le Figaro* 11 mars 1966, p. 12)

Très souvent ce sens particulier est marqué par une majuscule :

Le Grand Prix de *la Ville de Pau* a été gagné par Charles Dupuy ... (*Le Monde sél. heb.* 28/4-4/5 1966, p. 12,4)

Voilà cinquante ans que *la Ville de Marseille* a décidé l'expropriation d'un îlot insalubre de six hectares ... (*L'Express* 4-10 sept. 1967, p. 14)

Nous tenons à souligner que nous n'avons pas dit, par cette démonstration de cas où *la ville de* « s'explique », que les exemples de cette « circonlocution » puissent, sans exception, se ranger dans une de nos catégories ci-dessus. Ce que nous avons voulu montrer, c'est que *la ville de*, le plus souvent, n'est pas employé un peu au hasard, que cette expression, dans la plupart des cas, a une raison d'être particulière et nous nions qu'elle soit employée pour éviter les problèmes que poserait l'accord.

M. Lennart Carlsson, dans son livre *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst.*¹, a fait une excellente analyse de la distinction entre « déterminé » et « déterminant » dans l'expression *la ville de X*. M. Carlsson se demande « si, dans les groupes *la ville de X*, on précise l'idée générale de *ville* en indiquant de quelle entité il s'agit, ou si, au contraire, on précise le nom propre en indiquant qu'il est question d'une ville »². A son avis, c'est la seconde explication qui est correcte; sauf dans les cas où *la ville* a le sens de « commune », « administration », il s'agit d'un syntagme « régressif », c'est-à-dire un syntagme dans lequel le déterminant précède le déterminé.

M. Henri Bonnard, dans son compte rendu du livre de M. Carlsson³, ne se laisse pas convaincre et refuse d'abandonner son ancien point de vue sur le problème : pour lui, le syntagme reste « progressif » parce que « le général ne peut pas déterminer le particulier ».

¹ Uppsala 1966, pp. 122-130.

² P. 124.

³ *Le Français moderne*, avril 1968, pp. 147-148.

Notre point de départ pour l'étude du syntagme *la ville de X* a été tout autre que celui de M. Carlsson, mais on a vu que les résultats auxquels nous sommes arrivé fournissent un appui incontestable à ses opinions auxquelles, en conséquence, nous nous rallions entièrement. Ce qui a rendu plutôt inutile la polémique prolongée à ce sujet avant la publication du livre de M. Carlsson a été l'absence totale d'analyses basées sur des phrases complètes dans un contexte donné, et c'est M. Carlsson qui, le premier, a eu le grand mérite de remédier à cette situation biyarre.

Conclusions

1. Le participe passé s'accorde au féminin, dans cinq cas sur six, avec un nom de ville à terminaison *-e* ou *-es*.

Avec un nom de ville qui a une autre terminaison que *-e* ou *-es*, les proportions des deux genres sont identiques.

2. Un nom de ville est le plus souvent représenté par un pronom personnel féminin, *elle*, *la*, etc. Le masculin n'est pourtant pas exclu. La plupart des exemples relevés du masculin contiennent des noms de villes d'un aspect manifestement masculin.

3. Dans la langue écrite, l'adjectif en fonction d'attribut ou d'apposition se met au féminin dans quatre cas sur cinq. Cette tendance au féminin semble moins marquée pour les adjectifs de nationalité.

4. Des substantifs comme *importateur*, *producteur*, *candidat*, etc., déterminant un nom de ville, peuvent prendre la forme féminine. Quand il y a personnification plus nette (*fille*, *sœur*, *mère*, *reine*, etc.), l'accord se fait toujours au féminin.

5. L'épithète de nature s'accorde de préférence au féminin, mais le masculin existe et se retrouve surtout devant certains noms de villes d'un aspect phonétique et orthographique masculin.

6. L'adjectif dans la combinaison nom de ville + article défini + adjectif se met toujours au féminin.

7. L'adjectif masculin *vieux* devant un nom de ville indique les vieux quartiers. La règle du masculin ne souffre que très peu d'exceptions. *Ancien*/*ancienne* indique une transformation, une reconstruction de la ville ou, le plus souvent, un changement de nom.

Vieux a sa contrepartie exacte dans *nouveau* qui désigne les nouveaux quartiers. *Nouvelle* s'emploie pour indiquer qu'une ville a été nommée d'après une autre.

Tout adjectif qui précède le nom de ville et qui le restreint en extension s'accorde au masculin. Avec un adjectif placé après le nom, la règle du masculin semble un peu moins rigide.

8. *Grand* se met devant n'importe quel nom de ville pour indiquer la grande agglomération et l'unité administrative que forment la ville et les communes voisines. *Grand* s'écrit de préférence avec une majuscule pour marquer ce sens particulier.

9. *Petit* devant un nom de ville peut indiquer qu'une autre ville, un quartier, un port, etc. sont regardés comme une miniature de cette ville. On peut aussi donner le nom de *petit* + nom de ville à un restaurant, à une boutique, etc. pour montrer qu'on essaye d'y créer une certaine ambiance.

10. *Tout* est invariable devant un nom de ville, non seulement quand on pense à la population, mais aussi dans les cas où l'on pense à la ville en soi.

Sur le modèle *Le Tout-Paris* peuvent être formées des expressions avec n'importe quel nom de ville pour indiquer les groupes de la population qui donnent le ton dans cette ville.

11-13. Quand un adjectif ou un complément déterminatif, placés après le nom de ville, désignent une certaine époque dans l'histoire de la ville, l'article défini prend la forme *la* dans environ 70 % des cas où le nom a la terminaison *-e* ou *-es*. Au contraire, l'article *la* est très rare devant un nom qui a une autre terminaison. Une répartition des deux genres presque identique peut être établie quand c'est l'article indéfini ou un adjectif démonstratif qui précèdent le nom de la ville.

14. Le masculin est de rigueur quand le nom de ville désigne un événement.

15. Quand le nom de ville désigne une équipe de football, de basketball, etc., le masculin est de rigueur.

16. Un mot qui s'accorde avec un nom de ville désignant une bourse se met deux fois sur trois au féminin par suite d'une association au mot *bourse*.

17. Quand le nom d'une capitale est employé pour désigner les dirigeants du pays, les mots s'accordant avec le nom se mettent au masculin dans 90 % des cas. Le féminin est employé lorsque le mot « capitale » est particulièrement présent à l'esprit.

18. La « circonlocution » *la ville de* ne s'emploie qu'exceptionnellement pour éviter l'accord direct. Dans la plupart des cas de *la ville de*

X, il est question d'une information, d'une précision du nom propre ou bien *la ville* a le sens particulier de « commune », « administration ».

Ouvrages cités

- ANDERSSON, SVEN, *Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout*, Lund, 1954.
- AYER, CYPRIEN, *Grammaire comparée de la langue française*, Paris, 1885.
- BIDOT, EMILE, *La clef du genre des substantifs français*, Poitiers, 1925.
- BLINKENBERG, ANDREAS, *L'Ordre des mots en français moderne 2*, København, 1933.
- BONNARD, HENRI, *Compte rendu de Carlsson : Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst.*, *Le Français moderne*, avril 1968.
- BRUNEAU/HEUILLY, *Grammaire pratique de la langue française à l'usage des honnêtes gens*, Paris, 1937.
- CARLSSON, LENNART, *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain*, Uppsala, 1966.
- DARMESTETER, ARSÈNE, *Cours de grammaire historique de la langue française II*, Paris, 1894.
- DAUZAT, ALBERT, *Le genre en français moderne*, *Le Français moderne*, 1937.
- *Le guide du bon usage*, Paris, 1955.
- EBELING, GEORG, *Compte rendu de G. Körting, Der Formenbau des fr. Nomens*, *Archiv NSp* 106 (1901).
- FISCHER/HACQUARD, *A la découverte de la grammaire française*, Paris, 1959.
- Grammaire Larousse*, Paris, 1964.
- GREVISSE, MAURICE, *Problèmes de langage I*, Paris, 1961.
- *Le bon usage*, Paris, 1959.
- GROTKASS, ERNST, *Beiträge zur Syntax des französischen Eigennamen*, Erlangen, 1886.
- HASSELROT, BENGT, *Le genre des noms de villes en français*, *Studia Neophilologica* XVI, 1943/44.
- *Compte rendu de Høybye : L'accord en français contemporain*, *Studia Neophilologica* XIX, 1946/47.
- HØYBYE, POUL, *L'accord en français contemporain*, Copenhague, 1944.
- KÖRTING, GUSTAV, *Der Formenbau des französischen Nomens in seiner geschichtlichen Entwicklung*, Paderborn, 1898.
- PERNOT, HUBERT, *Le genre des substantifs en français*, Paris, 1930.
- PLATTNER, PH., *Etudes de grammaire et de littérature françaises*, Karlsruhe, 1895.
- REGULA, MORITZ, *Grammaire française explicative*, Heidelberg, 1957.
- ROBERT, C.-M., *Grammaire française*, Groningue, 1909.
- SAUVAGEOT, AURÉLIEN, *Français écrit, français parlé*, Paris, 1962.
- THÉRIVE, ANDRÉ, *Querelles de langage II*, Paris, 1933.

THOMAS, ADOLPHE, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, 1956.

TOGEBY, KNUD, *Structure immanente de la langue française*, Copenhagen, 1951.

—— *Fransk Grammatik*, København, 1965.

WAGNER/PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, 1962.

ROLAND EDWARDSSON